0e ANNEE — QUEBEC — Jeudi, 10 Juin 1886 — No 21

SI VOUS SOUFFREZ D'INDIGESTION, BUVEZ L'EAU SAINT-LEON, APRÈS CHAQUE REPAS ET AVANT DEJEUNER POUR LA CONSTIPATION.
Gingras, Langlois et Cie.
Vis-à-vis l'Archevêché

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires, 20 rue de la Fabrique

UN CENT LE NUMERO — SIX CENTS PAR SEMAINE

FOR DYSPEPSIA OR WEAK DIGESTION DRINK
St LEON MINERAL WATER
AFTER EACH MEAL FOR CONSTIPATION TAKE IT BEFORE BREAKFAST.
Gingras, Langlois & Cie.
Opposite Archbishop's Palace

DEPECHES DE NUIT

Les emeutes a Belfast

Les orangistes continuent a saccager les maisons

VOCIFÉRATIONS CONTRE LE PAPE

La police repoussée par les émentiers

CES VANDALES SE RENDENT MAITRES PARTOUT

Ils pillent, massacrent et incendient

LE "RIOT ACT" EST PROCLAMÉ

La police fait feu sur la foule

NEUF PERSONNES TUEES

BELFAST, 9.—Les orangistes continuent à faire des émeutes. Ils ont saccagé 100 maisons ici aujourd'hui et ils en ont incendié deux. Ils ont envahi plusieurs magasins de boissons et ont pris tous ce qu'ils trouvèrent.

Un grand nombre de ces gens sont sous l'influence de la boisson et ils s'en vont en criant dans les rues "Que le pape aille au diable."

La police est intervenue et 25 émeutiers ont été blessés. Si les troubles recommencent ce soir la police a reçu ordre de faire feu.

BELFAST, 9.—Hier soir une foule d'orangistes ont attaqué une auberge tenue par un catholique nommé Duff. La police arriva promptement sur les lieux, et après une lutte acharnée et dans laquelle la police fit usage de carabines, la foule se dispersa en désordre. Les émeutiers se réunirent de nouveau et attaquèrent une seconde fois la maison de Duff. La populace était alors en nombre plus considérable que la police. Les émeutiers la chassèrent du lieu de la scène.

Lors du premier assaut le chef de police Carr fut blessé. On l'emporta de la scène et il est maintenant dans un état critique.

Lorsque les orangistes sont revenus à la charge, ils étaient accompagnés d'un grand nombre de filles de fabrique qui les poussaient à l'assaut et étaient un des éléments les plus dangereux de la bagarre.

Lorsque les hommes de police quittèrent la maison de Duff, la populace s'en empara complètement et la pilla de fond en comble. C'est alors que les émeutiers se livrèrent à une véritable orgie. On prit les quarts de boisson, on les éleva en l'air les laissant retomber à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'ils se brisèrent. Tous les meubles furent sortis de la maison, empilés au milieu de la rue et on y mit le feu. C'est à la lueur de cette incendie qu'ils se livrèrent à leurs débauches. Hommes, jeunes gens et filles burent jusqu'à tomber ivres morts sur le carreau. Les filles se montrèrent plus empressées à boire que les hommes durant la première partie de l'orgie.

La populace mit le comble à ses actes de vandalisme en mettant le feu à la maison de Duff, qui fut complètement détruite.

Ensuite les émeutiers se dirigèrent en procession dans les rues, pillant, brûlant et saccageant tout ce qu'ils rencontrèrent. Ils allèrent ensuite entourer le poste de police qu'ils détruisirent à coups de pierres. De là, ils se dirigèrent vers une autre taverne. La police les avaient devancés et était déjà sur les lieux pour protéger cette propriété. Elle fut impuissante contre la populace qui la chassa comme chez Duff.

Le sort de cette maison fut le même que celui de chez Duff. On y mit aussi le feu. La police revint à la charge et eut l'avantage durant un certain temps. Les rangs des émeutiers s'étaient éclaircis par le grand nombre de leurs partisans tombés ivres morts sur le parcours de la route. La police ne fut cependant pas assez forte pour chasser les émeutiers, qui restèrent maîtres du terrain.

Durant cette émeute, on a brûlé en effigie Gladstone et Parnell et un cadavre sur lequel on lisait *Home Rule* fut livré à la crémation.

Thomas Gallagher, qui a été assassiné durant l'émeute à Lurgan hier était un citoyen bien connu.

Durant les émeutes la situation est devenue telle qu'un nommé Makers, un des chefs orangistes, a déclaré qu'à moins que les autorités fassent leur devoir, lui et un millier d'orangistes armés s'emparerait de la ville. Makers était sur le point de mettre à exécution sa promesse quand les militaires arrivèrent.

Aujourd hui il y a bien eu quelques émeutes à Lurgan, mais la ville est relativement tranquille.

Un certain nombre d'hommes de police ont été si gravement blessés hier soir qu'ils sont à l'hôpital aujourd'hui.

On a opéré jusqu'à présent l'arrestation de 20 émeutiers. Deux hommes nommés respectivement Hart et Mason ont été arrêtés aujourd'hui pour le meurtre de Thomas Gallagher.

DUBLIN, 9.—Cent cinquante hommes de police sont partis de cette ville pour Belfast, afin d'aller prêter main forte à la police de cette dernière ville.

BELFAST, 9.—Les émeutes ont recommencé encore ce soir et le *Riot Act* a été lu et proclamé de nouveau.

La populace augmente en nombre et a commencé à lancer des pierres à la police. La police a fait feu et tué quatre personnes dont l'une est un commis de barre qui regardait l'émeute, de la fenêtre d'un hôtel. La populace a riposté au feu des hommes de police et il s'en est suivi une fusillade en règle qui a duré une vingtaine de minutes.

Les militaires paradent dans les rues pour porter secours à la police dans le cas de besoin.

Plus tard—La population a repoussé jusqu'aux casernes 150 hommes de police et fit ensuite l'assaut des casernes à coups de revolvers et de pieux. La police fit feu de nouveau et tua 5 personnes.

Plusieurs membres du clergé protestant ont cherché à disperser la foule; mais leurs efforts ont été impuissants.

L'une des personnes qui ont été tuées est une veuve mère de deux enfants.

MM. Arthur et Andrew Donnelly, deux des principaux marchands catholiques de Lurgan, ont été arrêtés sous accusation d'avoir fait feu des fenêtres de leurs maisons lors des émeutes. La populace voulait lyncher les deux prisonniers.

Les magistrats ont donné ordre que tous les hotels soient fermés à 6 heures ce soir.

La populace qui a lancé des pierres à la police a été dispersée à la pointe de la baïonnette.

Les gérants d'un certain nombre de fabriques ont demandé à la police de maintenir l'ordre entre les orangistes et les catholiques. Des troupes arrivent.

Le jury du coroner a rendu son verdict, déclarant que Gallagher était mort des suites d'une décharge d'arme à feu. Les jurés blâment les autorités parce qu'elles n'ont pas de police en nombre suffisant pour maintenir l'ordre.

LONDRES, 9—La police prend des précautions extraordinaires à *East End* où on appréhende des désordres. Les Irlandais de Rochestershire, Bermondersey et Wapping sont très mécontents.

Un nombre considérable de détectifs ont été placés pour protéger la gare du chemin de fer d'autres endroits. Tous les étrangers qui arrivent sont scrupuleusement examinés.

On dit ouvertement qu'un soulèvement fénien résultera des derniers événements politiques.

LA POLITIQUE ANGLAISE

LA SITUATION

LONDRES, 9—Sir Frederick Ponsonby, secrétaire privé de la Reine, a eu une entrevue avec Gladstone aujourd'hui, et immédiatement après le premier ministre a convoqué le cabinet. Tous les partis se préparent pour les élections générales avec hâte et anxiété.

Les whigs partisants de Lord Hartington ont tenu caucus aujourd'hui et ont décidé d'organiser avec le secours partiel des conservateurs un parti pour s'opposer aux candidats *Home Rulist* aux prochaines élections.

Henry Labouchère forme un parti radical en opposition à M. Chamberlain pour les prochaines élections.

Justin McCarthy doit partir dans le mois de septembre prochain pour les Etats-Unis où il fera une série de conférences.

M. Gladstone a reçu cette après midi une dépêche, message de la Reine. On croit que la Reine donne à M. Gladstone son consentement à la dissolution du parlement.

Lord Salisbury fera un discours politique à Leeds la semaine prochaine.

M. Ryland, député libéral pour Burnley, a fait un discours à 300 de ses électeurs libéraux cette après-midi. Il leur a expliqué pourquoi il avait voté contre M. Gladstone sur la seconde lecture du projet de *Home Rule*. Le vote une fois pris sur la question de savoir si on était content de M. Ryland, on constata qu'il était de 67 pour et 203 contre.

Gladstone fera connaître demain à la Chambre des Communes, à quelle décision le gouvernement en est arrivé au sujet de l'appel au peuple.

Le vote des subsides une fois fait, les chambres seront ajournées et le parlement sera probablement dissous le 26 juin.

Les *whigs* favorables au gouvernement sont moins confiants dans le succès des libéraux aux prochaines élections.

Gladstone, dans un discours qu'il a fait aujourd'hui au club Rochester, a prédit que le bill de *Home Rule* qui avait été maintenant renvoyé serait remis en vigueur bientôt.

Le parlement sera dissout le 24 juin courant, ou à une date plus rapprochée pourvu que la chambre expédie assez promptement les affaires.

Une dissolution prochaine est désirable afin que le travail des élections ne nuise pas à la récolte des moissons.

Une dépêche envoyée cette après-midi par la Reine à Gladstone annonce le consentement de Sa Majesté à une dissolution.

Préalablement à son consentement à la dissolution, la Reine a demandé à Lord Hartington s'il consentirait à former un nouveau ministère. Lord Hartington, dans sa réponse à la Reine lui a conseillé la dissolution du parlement.

Lord Roseberry est parti pour Balmoral sur le train-poste de nuit.

Les clubs libéraux sont divisés au point de vue du parti. Ceux de Devonshire sont en faveurs des adversaires du *Home Rule*.

Les membres du *Natl liberal club* sont favorables à Gladstone.

Une députation de la *Loyal Irish Union* est partie pour l'Ecosse aux fins d'y organiser de la cabale.

Il se forme des loges orangistes de femmes en Angleterre aux fins d'aider aux candidats de l'Union. Les unionistes ont fait choix de M. Russell comme leur candidat en opposition à M. O'Brien pour Tyrone.

ARMAGH, 9.—On a trouvé des machines infernales à la porte des maisons protestantes.

Mariage de la Patti

SWANSEA, GALLES, 9.—Le mariage civil de madame Adelina Patti avec signor Nicolini a eu lieu aujourd'hui au bureau du consulat français. Une foule considérable s'était rendue dans les alentours du consulat et applaudit à outrance l'heureux couple à sa sortie.

Le procès par Jurés

VIENNE, 9.—La chambre basse du Reichsrath a adopté aujourd'hui un projet de loi abrogeant pour deux années la loi donnant aux procès par jurés dans les poursuites intentées contre les personnes accusées d'anarchie.

Lumière Edison

LONDRES, 9.—Son Honneur le juge Butt a rendu jugement aujourd'hui en Equité dans la cause de Thomas A. Edison contre Woodhouse et Rowson. Ce jugement est en faveur de M. Edison. La poursuite était pour infraction de droit de brevêt. Le tribunal a décidé que M. Edison avait le droit exclusif de se servir de la pile de carbone pour la lumière électrique.

Depeches de Montreal

GRAND INCENDIE

Montréal, 9.—Un incendie a éclaté de bonne heure ce matin dans les ateliers de la *North American Company*, et en peu de temps ce ne fut plus qu'un brasier. Cinq cent tonnes de charbon qui se trouvaient tout près ont pris feu et ce fut un beau spectacle. Toute la brigade a été appelée, mais ils n'ont pu qu'empêcher les flammes de se propager. Les ateliers, les *sheds*, les bâtisses et les machineries ont été complètement détruits. Les dommages sont évalués à $150,000. Les assurances n'en couvrent qu'une partie. Il y a eu des dommages dans la bâtisse adjacente pour $25,000. Pas d'assurance. L'un des pompiers s'est brisé une jambe.

POURSUITE EN DOMMAGES

M. E. Dorion, neveu du juge-en-chef Dorion, a intenté une action de $2 000 de dommages contre un cordonnier de la rue St. Laurent pour fausse arrestation. M. Dorion lui avait fait la commande d'une paire de chaussures et il s'engagea à lui payer le prix demandé à une date fixée. Mais le cordonnier alla loger une plainte avant l'expiration du temps, et M. Dorion fut arrêté. Amené devant le juge Desnoyers, il fut acquitté. Delà l'action.

L'HON. M. LAURIER

L'hon. M. Laurier fera dimanche prochain un discours sur la question Riel dans le comté de Dorchester.

La Salsepareille d'Ayer nécessite une moindre dose, et est plus efficace, dose pour dose, qu'aucune autre médecine pour le sang.

LA GRANDE UNION

EST REMPLIE D'HABILLEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ETE

LES PLUS BEAUX ET DANS LES DERNIERS GOUTS

POUR HOMMES ET ENFANTS!!!

La Grande Union veut répandre dans toute la Province de Québec ses magnifiques articles:

200 HABILLEMENTS D'ETE POUR ENFANTS DE 4 a 12 ANS

DEUX PIASTRES! DEUX PIASTRES! DEUX PIASTRES!

En outre nous nous proposons de vendre 250 Habillements d'écoliers, blouse, veste et pantalon pour $3.00.

Nous sommes disposés à rendre les choses agréables aux enfants,—mais très chaudes pour la compétition durant le printemps et l'été de 1886.

FAITES ATTENTION A CELA

— DE LA PART DE LA —

GRANDE UNION

MAISON: 124 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

W. F. ROBINS, ---------- GERANT.

Nouveau Magasin de Chaussures!

JOSEPH GUILLEMETTE

249 Rue St-Joseph, St-Roch,

M. GUILLEMETTE a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un nouveau magasin où il aura toujours en mains un stock de chaussures de première qualité et qu'il vendra à des prix qui défient toute compétition.

M. Guillemette qui a quatorze ans d'expérience dans le métier et la vente des chaussures, s'occupera spécialement des commandes sur mesure.

Toute commande sera exécutée sous le plus court délai.

15 mai 1886—1m

Avis

Ayant tous les conforts voulu pour garder les pelleteries dans la saison de l'été, je prends la liberté d'inviter mes pratiques et le public en général, qui en auraient à me confier, de le faire dès à présent.

Pour ceux qui auraient des pelleteries à faire teindre, je leur conseillerais de me les donner maintenant afin de pouvoir les livrer au temps voulu, et donner entière satisfaction aux pratiques.

ALF. L. G. DUSAL

15 rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec.

On peut, en toute sûreté, donner aux enfants les Pilules d'Ayer, elles sont agréables au goût. C'est le meilleur cathartique connu.

Marchandises nouvelles

Etoffes à robes, entoutcas, parasols, gants de kid, plumes, fleurs, etc.

Une spécialité des articles de modes chez L. O. VILLENEUVE,

183, rue St. Joseph.

Important a savoir

M. J. B. Laliberté, qui a visité les *grands marchés Européens*, nous est revenu dernièrement.

Il nous dit avoir fait des achats considérables. De fait, tout le monde peut constater l'arrivée par les paquebots venant d'outremer, de nombreux et volumineux colis renfermant les fourrures les plus rares et les plus riches provenant du nord de l'Europe et de l'Asie.

M. Laliberté n'a pas non plus négligé son département de *Chapellerie* et *Vêtements imperméables* pour *Dames* et *Messieurs*: Un assortiment considérable de ces *Pardessus* et *Manteaux* lui arrive par le prochain steamer venant de Londres, ainsi qu'une grande quantité de *Chapeaux de paille*, panamas, etc., achetés dans des conditions exceptionnelles de *bon marché*.

L'attention du commerce est spécialement sollicitée pour ces derniers.

Notons en passant que cette importante maison est le seul établissement de notre ville qui confectionne sur mesure les chapeaux de soie et de feutre.

Là, comme à Paris, des chapeliers habiles, en un instant, remettent à neuf votre malheureux couvre-chef éprouvé par un orage ou victime d'un accident. D'un coup de fer son lustre primitif lui est rendu, et tout cela pour un prix modique. 1m.

Nouvelles importations

La maison de nouveautés Robitaille & Savard, dont les spacieux et élégants magasins sont situés à l'angle des rues St Joseph et de la Couronne, s'est particulièrement distinguée ce printemps par ses marchandises destinées à la garniture et à l'ornementation des maisons. Elle étale en ce moment un choix magnifique de tapis, prélarts, damas, cretonne, brocatelle, point à rideaux, cornices, embrasses, etc., qu'elle offre en vente à des prix qui défient toute concurrence. Ses articles de modes sont en outre aussi riches que variés et de nature à répondre à tous les goûts. On peut s'en convaincre facilement d'ailleurs en y allant faire une visite. 8m

Reçus tous les jours

Nouvelles formes de chapeaux en paille blanca, noire et de couleurs. Gazes et soies de toutes nuances pour garnitures.

Premières modistes au magasin de L. O. VILLENEUVE

183, rue St. Joseph.

HERMAN YOUNG

106—RUE DU PONT—106

REÇU UN NOUVEL ASSORTIMENT DE

PEINTURE PREPAREE DE RAMSAY

composées des plus belles couleurs, délayées dans de l'huile de lin pure et de la térébentine et prêtes à être posées.

Par boîtes de 1 ou 2 livres et plus.

	Par lb.
27 nuances différentes	12c
Noir et blanc	12c
Bon vert pour jalousies	20c
Vermillon	25c

17 mai 1886.

Maison a vendre a Levis

Une superbe maison à deux étages, en brique solide, de 28 x 24, avec une boutique de 26 x 18, chauffée par une fontaine à air chaud. Cette propriété très confortable comprend un magasin, une boutique, un logement privé et un hangar. Porte très avantageux pour le commerce, sur la rue Commerciale, No 91, au pied de la Côte Davidson, et près de la station de l'Intercolonial, Lévis. Conditions avantageuses. S'adresser à JOSEPH GAUVIN, Secrétaire de la Basilique

Ou à E. LEMIEUX, N. P., Lévis

10 mai 1886—1m 485

DEMANDE

On demande immédiatement un COMPAGNON FERBLANTIER. Aussi un apprenti. S'adresser à JOHN E. COWAN, Ferblantier, 54, rue Garneau, Beauport

2 juin 1886 o 589

LA SANTE C'EST la RICHESSE

LE TRAITEMENT POUR LES MALADIES DES NERFS ET DU CERVEAU, du Dr E. C. WEST, est un spécifique garanti contre l'hystérie, les vertiges, les convulsions, les attaques, la névralgie nerveuse, les maux de tête et la prostration nerveuse, causé par l'abus de l'alcool et du tabac, l'insomnie, le ramollissement du cerveau résultant en folie et conduisant au dépérissement et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, impuissance dans les deux sexes, pertes involontaires et spermathorée causées par la fatigue du cerveau, les mauvaises habitudes ou l'abus.

Chaque boîte contient une quantité suffisante pour le traitement d'un mois. Prix: Si la boîte ou 6 boîtes pour $5, envoyées par la poste sur réception du prix.

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES guérissent tous les cas. A la réception d'un ordre pour six boîtes, que nous recevrons accompagné de $5, nous enverrons à l'acheteur notre garantie écrite de remettre l'argent, si le traitement n'effectue pas la cure. La garantie n'émane que de notre seul agent à Québec

J. J. VELDON, Chimiste et Droguiste, 122 rue St-Joseph.

AVIS

NOUS, SOUSSIGNÉS, AVONS DÉCIDÉ qu'à partir du 15 juin nous transférerons les affaires de notre agence de Québec à notre succursale à Montréal, 201 rue St Jacques. Après cette date, toutes communications devront être adressées là où à notre maison à Toronto.

D'ICI A DEUX SEMAINES

— NOUS OFFRONS —

D'immenses avantages aux acheteurs D'HARMONIUMS OU DE PIANOS!

L'avantageux poste de commerce que nous occupons au No 28 rue de la Fabrique, est à vendre ou à louer à bas prix à un bon locataire.

A. & S. NORDHEIMER.

28 RUE DE LA FABRIQUE.

2 juin 1886—o 583

FEUILLETON DE *L'EVENEMENT* 25

AU BAGNE

HISTOIRE D'UN CURÉ DE VILLAGE

VIII

Enfin, elle descend, cette figure noire, cette masse confuse; elle rampe à travers les branches, elle gronde et fait entendre un bruit sourd, comme la fauve qui annonce par un grondement sourd l'explosion de sa colère. Ses mains se cramponnent solidement aux branches, ses deux jambes s'allongent et poussent avec force, malheur! le bord de la barque.

Celle-ci vacille sous cette pression violente, l'équilibre est rompu; poussant un cri perçant, les trois personnes qui la montent s'abattent et tombent. Au même instant la torche s'éteint et les rames disparaissent. Et pourtant la frêle embarcation tient bon, comme soutenue par une main divine.

Un éclat de rire strident, diabolique retentit au moment où le coup fut porté; mais un blasphème, un cri de malédiction lui succéda bientôt, quand le Braconnier s'aperçut que la barquette s'effaçait sous ses pieds, — lui faisait ainsi perdre sa dernière chance de salut, avec le moyen de s'élancer dans l'embarcation afin d'y achever son œuvre criminelle.

On aurait cru que Dieu, dans sa juste colère avait dit; "Jusque là, soit! mais tu n'iras pas plus loin!..."

Le vent s'élevait de nouveau, sifflant, hurlant, mugissant avec une violence inouïe. On aurait dit que mille furies échappées aux enfers avaient peuplé en ce moment la surface des eaux et des airs; l'onde s'élançait avec véhémence contre le tronc de l'arbre: ses vagues, comme autant de vipères ou de serpents surgissait du fond de l'abîme, jetaient leur lave écumante sur cette masse scélérate. La branche à laquelle était accroché le malfaiteur se rompit avec un craquement sinistre, puis, comme au milieu d'un coup de tonnerre, le Braconnier fut englouti dans les eaux...

La barque est lancée à une grande distance: les sauveurs n'ont plus de lumière, plus de rames; l'embarcation est à moitié remplie d'eau, et c'est dans une obscurité profonde que ces malheureux se cherchant à tâtons, se comptant se reconnaissent.

"A la grâce de Dieu!..." avait dit le vieux prêtre. Il était assis sur le banc de la barque, tête nue, tremblant de froid, les pieds dans l'eau. Il prie tout haut, maintenant qu'il a entendu maudire par les deux rameurs ce démon à face humaine qui avait attenté la vie de ces bienfaiteurs, au moment même que ceux-ci s'exposaient à périr pour le sauver d'une mort certaine.

"Seigneur! disait Evrard, Seigneur, pardonnez lui, il ne sait ce qu'il fait!"

La barque allait toujours à la dérive. Tout à coup, au moment où le mugissement du vent semblait faire silence, un cri formidable comme celui qui sortirait de la poitrine d'un léviathan domina la nuit:

"Dieu! mon Dieu! ayez pitié de moi!....."

—C'est la voix de Gauthier! fit le curé en frémissant.

Après cela un silence solennel, effrayant! mais à lueur blafarde du matin qui suivit, l'eau et le vent mugissait toujours, comme grondé et murmure la foule indignée au pied de l'échafaud où la société humaine vient de venger ses droits sacrés outragés.

—Quelques semaines après, les eaux s'étant retirées, Lovergheon aussi semblait revivre, après tant de catastrophes épouvantables.

Qu'était devenu Gauthier le Noir?—Mystère. Les villageois attribuaient à cet homme une force quasi surnaturelle où on s'attendait généralement à le revoir un jour où l'autre, faisant son apparition dans le village où il avait provoqué tant de ruines, semé tant de larmes et versé tant de sang.

Cependant on savait que le misérable était harcelé de près.

Les aveux de Muroc avait mis la justice sur la piste de la bande dont il était le génie malfaisant. La gendarmerie française traquait avec un redoublement d'ardeur ces criminels audacieux qui troublaient le repos des honnêtes familles jusque sous les remparts des villes.

Le printemps arriva sur ces entrefaites: les branches des arbres; les taillis se festonnèrent d'une verte parure; la prairie était parsemée de pâquerettes, flocons de neige au cœur d'or; les papillons voltigeaient sur les fleurs; l'air était embaumé de senteurs vivifiantes: les abeilles butinaient en bourdonnant dans les rayons dorés du soleil réparateur.

Les enfants du village parmi lesquels nous retrouvons la petite Anna, folâtraient dans les vertes prairies, dans les haies, dans les taillis. Tout à coup l'un des enfant, d'un ton qui dénonçait l'effroi, s'écria:

—Là, là! voyez, il y a un homme, couché dans les branches!

Tous les enfants s'élancèrent en avant allongeant le cou pour mieux apercevoir le mort ou le dormeur étendu là, sur le terrain marécageux.

Personne n'osait approcher. Les enfants se tenaient à distance, comme s'ils craignaient de voir tout à coup, comme dans les contes de fées, surgir cette masse noire et gigantesque dont ils avaient instinctivement peur. Mais rien ne bougea.

Bientôt la petite bande, comme une troupe de moineaux qui prend sa volée se remit en route, dans la direction du village, pour aller avertir le curé de la singulière découverte qu'on venait de faire.

Aucun des enfants n'avait reconnu Gauthier le Noir.

Dès le premier moment, Evrard eut des soupçons fortement motivés.

Entouré les enfants, il se mit en route dans la direction indiquée. Chemin faisant, il rencontra Henri, et lui faisant part de ses soupçons, il le détermina à l'accompagner.

On ne tarda pas à arriver.

Le curé et Henri s'approchèrent. Là, dans les branches du taillis gisait un cadavre livide, bleuâtre, les traits du visage tellement décomposés, qu'il fut d'abord impossible d'y reconnaître Gauthier.

Cependant, c'était lui: les restes de ses vêtements, sa taille, ses longs cheveux noir ne laissèrent aucun doute à cet égard.

Des insectes hideux, araignées, des limaces, des cloportes, des mille-pieds, des vers grouillaient pêle mêle, sur cette figure; sur le front bourdonnait un essaim de grosses mouches noires; les corbeaux, qui en ce moment décrivaient de grands cercles en l'air au-dessus d'eux, avaient arraché les yeux hors de leur orbite... Spectacle épouvantable, auquel ajoutait encore parfois une odeur infecte, indéfinissable.

Le malheureux était tombé au milieu des ronces, et celles-ci, comme de longs serpents visqueux, comme les cent bras redoutables d'une pieuvre affamée, l'avaient saisi, enlacé, cloué sur place: autant de mains mystérieuses qui l'avaient immobilisé dans ce tombeau glacial, préparé par un Dieu vengeur, au fond des eaux.

Le curé vivement ému imposa silence à Henri qui à ce spectacle ne put contenir ses larmes.

—Henri! la justice de Dieu est là; silence! n'attristons pas la petite Anna! supplia le prêtre.

Le soir quelques villageois vinrent relever le cadavre; on l'enterra en silence, dans un coin perdu du cimetière.....

Henri planta une croix à la place même où Gauthier avait été retrouvé. L'inscription muette, mais éloquente, au passant d'adresser une prière à Dieu, en faveur de l'âme immortelle d'un homme qui fut en ce monde un misérable, un grand criminel!.....

IX

LE SOIR D'UN BEAU JOUR.

Des années se sont écoulées.

Voyez, dans ce bosquet de rosiers, au milieu du jardin fleuri du presbytère, ce vieillard assis; il a environ quatre-vingt dix ans. Sa tête est plus blanche que la plus blanche neige de hivers; son front est majestueux, comme celui d'une divinité bienfaisante. Son regard est clair encore, et quand il parle, sa voix fait entendre des accents harmonieux qui fascinent tous ceux qui l'entourent.

Ce vieillard c'est Evrard.

D'un œil paisible, il voit venir la mort. Le prêtre que nous avons rencontré dans le cours de cette histoire est revenu à Lovergheon, il y est coadjuteur, successeur désigné du noble vieillard.

A côté de celui-ci se tient une jeune fille, fraîche et riante comme les roses épanouies du berceau.

Cette jeune fille, c'est Anna, l'enfant de Léon et de Gauthier; elle demeure chez son oncle Henri, dans la maison paternelle que celui-ci a fait rebâtir. Mais chaque jour elle vient voir le curé et lui donner ses soins.

Avant de mourir, le bon Evrard voit la paix régner partout autour de lui; sérement elle est troublée au village, malgré les épreuves qui doivent encore affliger la patrie.

La vie du curé, vie chrétienne, vie de bienfaits lui vaudra au-delà de la tombe une couronne de gloire impérissable; on en bénira, on le citera comme exemple de générosité en générosité.

Lecteur, unissez-vous à nous dans cette commune bénédiction, et disons le ensemble: "Il fut sur la terre l'imitateur du Divin Maître; sans jamais hésiter il a accompli jusqu'au bout le précepte: "VOUS AIMEREZ LE SEIGNEUR VOTRE DIEU PAR DESSUS TOUTES CHOSES; VOUS AIMEREZ LE PROCHAIN COMME VOUS-MÊME, POUR L'AMOUR DE DIEU!"

FIN

WINDSOR HOTEL!

Le soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a ouvert le *Windsor Hotel* au No 37 Rue St-Nicolas, Palais.

CAPT. JOSEPH DECHENE,

4 mai 1886—2m 78

DEMANDE

On demande une fille de chambre et capable d'aider au service de la table, à l'Hôtel de Québec, rue du Pont.

P. DERY, Propriétaire.

7 juin 1886—o 603

ANNONCES NOUVELLES

Vente à l'encan—Oct Lemieux & Cie
Ligne Allan—Allan, Rae & Cie.
Vente par le shérif—J Richard.
Pèlerinage annuel—J B Thibaudeau.
Chemin de fer du lac St-Jean—J G Scott.
Dominica—Lyman Sons & Cie
Piano à vendre.
Grande réduction—Simons & Foulds.
Demande.
Barre à vendre—Frs Giard.
A vendre—Dr Cagnain.
La Grande Union (1ère page)
Demande—P Dery.
Carte—Behan Bros.
Grande vente à réduction—J B Jacques
Métallic souvenir—G Seifert.

Malle Anglaise

LA MALLE ANGLAISE par le vapeur *SARDINIAN* sera fermée à ce Bureau demain VENDREDI le 11 courant à 1 heure P. M. Pas Supplémentaire à 1.30 P. M.

A. G. TOURANGEAU,
Maître de Poste.

Bureau de Poste, Québec, 9 juin 1886.
10 juin 1886—1fce 111

QUEBEC

JEUDI, 10 JUIN 1886

Troubles en Irlande

L'événement n'a pas tardé. Ceux qui ont manifesté tout d'abord de vives appréhensions sur le résultat de la crise politique en Irlande, restent encore sur pris de voir éclater si tôt les troubles qui règnent actuellement à Belfast.

Les orangistes n'entendent pas se tenir satisfaits de l'échec que vient de subir au parlement impérial le parti irlandais catholique.

Si ce n'est pas le coup de pied de l'âne qu'ils viennent de donner, c'est peut-être l'acte sauvage de certain vainqueur, qu'une première chûte de l'adversaire excite à la cruauté.

Les orangistes se sont faits agresseurs à Belfast, ils ont provoqué les catholiques, insulté à leurs croyances et à leur chef : que serait-il donc advenu s'ils n'avaient pas eu pour se consoler—et ce qu'ils regardent malheureusement plutôt comme un appui,—ce vote parlementaire à peine donné !

Il est facile de comprendre que dans de telles circonstances la dissolution, qui est imminente, devra déchainer sur l'Irlande ces haines un instant comprimées, retenues dans la crainte d'une solution parlementaire tout autre qu'elle ne fut.

Si la minorité en Irlande se fait agressive, où s'arrêtera la revanche ? Et les élections prochaines ne seront elles pas des luttes où les armes et le sang remplaceront la parole et le vote ?

Le ciel d'Irlande est bien sombre ; il y a longtemps que des nuages menaçants s'y amoncellent.

COMMERCE FRANCAIS

Après avoir été, un siècle durant, presque entièrement privés de relations avec notre ancienne mère-patrie : la France, nous avons vu avec joie, depuis quelques vingt ans, les communications s'établir plus faciles, l'immigration française augmenter chaque année et les français se rappeller enfin qu'il existait encore un Canada français.

Ce serait cependant exagérer que de croire la connaissance complètement faite, les relations actuelles ce qu'elles devraient être entre les deux pays.

On nous connait, ou plutôt, on nous reconnait mieux sans doute en France, car la colonie française au Canada se fait de plus en plus nombreuse, les canadiens visitent plus que jamais l'Europe.

Mais à ces rapports de simple courtoisie ou d'amitié, nous en voudrions associer d'autres du côté de l'industrie et du commerce, et nous n'y avons pu réussir encore au gré de nos désirs ?

N'est-ce pas un peu parceque messieurs les français, sauf quelques trop rares exceptions, ne croient plus trouver sur ces plages autrefois françaises d'Amérique qu'une population définitivement anglifiée ?

Nous comprenons qu'après cent ans d'oubli, cette opinion sur nous ait pu bien naturellement s'accréditer : mais il n'en est pas ainsi, et nous aimons à croire que ces idées changeront bientôt là-bas.

Le commerce français peut avec avantage s'établir chez nous ; la province de Québec restée française ne saurait lui être hostile.

Ceux qui en ont déjà tenté l'épreuve, les pharmaciens, par exemple, se plaisent à nous dire qu'il serait facile de généraliser ces rapports commerciaux, si nous parvenions seulement à refaire l'opinion des commerçants français, à les bien persuader que nous ne sommes pas tous anglais au Canada.

Ceux qui ont songé les premiers à l'introduction de la pharmacie française à Québec, n'ont eu jusqu'à présent qu'à se féliciter de leurs succès ; nous voudrions que l'exemple qu'ils en ont donné fut imité par le plus grand nombre possible de nos négociants, et pour cela, nous regrettons de ne pouvoir dire de plus près à messieurs les commerçants français : Que ne vous présentez vous au Canada ? Il y reste encore des français !

Le Cardinalat et les Chambres

M. l'Orateur de l'Assemblée législative a, durant la séance d'hier soir, donné lecture des dépêches suivantes :

Québec, 8 juin 1886.

A Son Eminence le Cardinal JACOBINI, *secrétaire d'Etat, Rome.*

En apprenant l'élévation de l'archevêque Taschereau au Cardinalat, le Conseil législatif et l'Assemblée législative de la province de Québec se sont ajournés en signe de réjouissance et ce jour se sont rendus en corps pour lui présenter une adresse de félicitations.

Nous vous prions d'en informer Sa Sainteté.

BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Orateur du Conseil.
J. C. S. WURTELE,
Orateur de l'Assemblée.

M. Boucher de la Bruère, Québec.

Rome, 9 juin 1886

Le Saint-Père a appris avec la plus grande satisfaction le contenu du télégramme qui m'est envoyé par vous et par le Président de l'Assemblée et dans lequel vous mentionnez l'acte de déférence et de respect accompli par le Conseil et l'Assemblée législative à l'occasion de la promotion au Cardinalat du très digne Archevêque de Québec. Le Saint-Père offre ses remercîments et donne de tout cœur la bénédiction apostolique.

L. Cardinal JACOBINI.

BRILLANTE DEMONSTRATION

(Du *Canadien*)

Hommages de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, à Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Suivant convocation publiée par tous les journaux et affichée aux endroits les plus fréquentés de la ville, il y a eu hier soir sur la place du marché Montcalm, une grande assemblée de la Société St. Jean-Baptiste de Québec. Malgré la pluie qui était menaçante, et dont il est même tombé quelques gouttes, la foule était considérable.

La musique du 9e carabiniers royaux prêtait son précieux concours à la démonstration.

Le président de la société, M. H. J. J. B. Chouinard, a ouvert l'assemblée par un éloquent discours dans lequel il a fort bien touché la fibre patriotique de l'assistance, au sujet de la célébration de notre fête nationale, le 25 du courant.

Appelé ensuite à porter la parole, M. J. P. Rhéaume a su retrouver ses accents d'autrefois en parlant de notre fête patronale. Puis il a parlé avec chaleur de l'insigne honneur que Sa Sainteté Léon XIII vient de conférer à Son Eminence le cardinal Taschereau, honneur qui rejaillit sur le peuple canadien-français et sur tout le pays.

Les orateurs ont été vivement applaudis par la foule qui grossissait toujours.

M. Chouinard a alors lu les résolutions suivantes en demandant à l'assemblée de les adopter et de se rendre ensuite au Palais Cardinalice où elles seraient présentées à Son Eminence le cardinal Taschereau :

RÉSOLU :—

Que la Société St Jean Baptiste de Québec a appris avec une joie indicible la nouvelle de l'élévation de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec à l'éminente dignité de Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, et s'empresse d'offrir à Son Eminence le Cardinal Taschereau ses plus sincères félicitations.

Que la Société St-Jean Baptiste de Québec est heureuse et fière de cette marque extraordinaire de bienveillance à notre égard, du Souverain Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, et que se faisant l'interprête des Canadiens-français de Québec, de toute cette province, et de tout le pays, et certaine d'être l'écho fidèle de plus de deux millions de Canadiens-français répandus sur tous les points de l'Amérique du Nord, elle supplie Son Eminence le cardinal Taschereau, de déposer, aux pieds de Sa Sainteté, l'expression de notre reconnaissance et de notre profonde vénération pour son auguste personne.

Que la Société St. Jean-Baptiste de Québec se rappelle avec orgueil les services éclatants rendus à la cause de notre nationalité par Son Eminence le Cardinal Taschereau, comme éducateur de la jeunesse pendant les longues années de sa vie consacrée au Séminaire de Québec, comme bienfaiteur d'autres institutions également précieuses pour la patrie, comme l'un des promoteurs et des plus fermes appuis de notre grande et glorieuse Université Laval, comme l'un des plus ardents apôtres de la colonisation et fondateur de nombreuses et florissantes paroisses dans l'archidiocèse de Québec

Que la société St-Jean-Baptiste de Québec est particulièrement reconnaissante à Son Eminence le cardinal Taschereau, pour l'intérêt profond qu'il a toujours porté à notre société en toutes circonstances, et surtout lors de la grande démonstration nationale du 24 juin 1880.

Que la société St-Jean-Baptiste de Québec constate avec plaisir que la joie qu'elle éprouve aujourd'hui est partagée par nos concitoyens de toutes croyances, de toutes langues et de toutes origines, et qu'elle voit dans ce concert unanime d'allégresse, une preuve éclatante de l'union qui règne entre tous les éléments de notre population, pour saluer dans l'élévation de notre illustre archevêque à la dignité de prince de l'Eglise, un événement d'une importance nationale pour notre chère patrie.

La lecture de ces résolutions a été saluée par des acclamations enthousiastes, puis le cortège s'est formé et s'est mis en marche, musique en tête. Beaucoup de membres de la société et du club de raquettes *Le Montagnais* portaient des flambeaux.

Aux abords de l'Archevêché, l'affluence était énorme, mais grâce au service d'ordre organisé par le chef de police Vohl, la circulation était relativement facile et l'immense procession s'est rendue sans encombre jusqu'au péristyle, où se tenait le cardinal Taschereau, entouré de Mgr. Bossé, MM. les grands vicaires Légaré et Hamel, MM. les abbés H. Têtu, Bolduc, Marois, Gagnon, et plusieurs autres prêtres.

Son Eminence a répondu qu'elle était très touchée des hommages de la Société St. Jean-Baptiste, pour la prospérité de laquelle elle faisait les vœux les plus ardents. Ce n'est pas un honneur personnel, a dit le cardinal Taschereau, que mon élévation à la dignité de prince de l'Eglise ; c'est au contraire un honneur national que Sa Sainteté Léon XIII a conféré en ma personne au peuple canadien-français, pour le récompenser de son dévouement inaltérable au Saint Siège et de ses profonds sentiments religieux.

Les officiers de la société St-Jean-Baptiste présents et quelques autres citoyens ont ensuite été admis à présenter leurs hommages au nouveau cardinal, puis M. Chouinard ayant invité la foule à acclamer Son Eminence, celle ci a demandé qu'il en fut fait autant pour la société St-Jean-Baptiste.

Le palais cardinalice était brillamment illuminé, et tout le temps qu'a duré la réception, l'imposante scène était éclairée par des feux de bengale.

Le cortège s'étant alors reformé, a pris congé du cardinal Taschereau au son de la musique et la foule s'est écoulée lentement, après avoir admiré les pièces pyrotechniques lancées sur l'ancien site du palais législatif par les zouaves pontificaux.

La démonstration d'hier soir a clos dignement les préliminaires des grandes fêtes qui auront lieu vers la fin du mois à l'occasion de l'intronisation du premier cardinal canadien.

SOYONS UNIS

Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, au cours d'une conférence, donnait un jour l'excellent conseil qui suit : " Si certaines divergences d'intérêts ou d'opinions politiques ou autres tendent à relâcher les liens de votre amitié, ne les laissez jamais pénétrer jusqu'à votre cœur. Dans ce qui est certain et au-dessus de toute contestation, soyez unis comme un seul homme, *in necessariis unitas* ; quand il y a matière à doute, laissez aux autres la liberté que vous réclamez pour vous-même et songez que vous n'êtes pas plus infaillible qu'un autre, *in dubiis libertas* ; mais quel que soit l'objet de vos recherches ou de vos discussions, n'oubliez pas cette sublime vertu de la charité qui fait le bonheur du ciel et qui ferait de la terre un paradis terrestre, si elle y était souveraine : *in omnibus charitas.*"

PETITES NOTES.

L'honorable M. Taillon, procureur-général, a soumis un projet de loi à la législature pour diviser la province en deux grandes sections judiciaires. Québec et Montréal, avec deux juges en chef pour la Cour Supérieure. Le juge actuel sera nommé juge en chef à Québec et l'on en nommera un autre à Montréal.

Les profits nets de la banque des Marchands pour l'année, après le paiement de l'intérêt et des frais et après avoir déduit les appropriations pour dettes mauvaises ou douteuses, s'élèvent à $524,754.03 et avec la balance de l'année dernière forment un montant de $532,320.74

Les élections générales dans la Nouvelle Ecosse se font avec beaucoup d'activité, mais la campagne la plus sérieuse va avoir pour théâtre Halifax, Lunenburg, Guysboro et Annapolis. A Halifax des grits concèdent l'élection d'Harrington mais espèrent élire MM. Roche et Fielding.

A Shelburne, M. Robertson ayant dit qu'il avait condamné le gouvernement pour avoir exécuté Riel et que Sir John et ses ministres étaient les vrais criminels, il a été hué, sifflé par la foule et il a dû arrêter là son discours. C'est le premier homme public qui soit hué de telle façon dans le comté de Shelburne.

Un accident assez singulier est arrivé mardi soir à 6 heures dans le port de Montréal. Comme la barge "H. L." accostait le "Vancouver" pour décharger sur ce vapeur sa cargaison de charbon, elle frappa le "Vancouver" avec une certaine violence ; sa charpente fit entendre un craquement sourd et la barge sombra en quelques minutes avec tout son chargement de charbon ; les hommes de son équipage ont eu juste le temps de se sauver en se cramponnant au mât et passant ensuite sur le "Vancouver." La barge ayant coulé bas sur le côté, elle perdit son charbon et sa carcasse en ruine fut remis à flot un peu plus tard. Les dragueurs se sont mis à l'œuvre pour retirer le charbon du fond de la rivière.

Encore des nouvelles du soulèvement des sauvages !

Une dépêche spéciale d'Edmonton, dit qu'il y a beaucoup d'excitation à cet endroit et dans les environs, entre les sauvages de Victoria et du Lac Ste. Anne et que les sauvages du Sud se préparent à un soulèvement prochain et qu'ils seront aidés par les féniens et autres de la ligne du Sud. On pense que les sauvages de ce district vont se joindre à eux et on dit que c'est dans le but de se faire que les Bobtails ont quitté leurs réserves il y a quelque temps.

Le programme, d'après les coureurs, est d'attaquer simultanément McLeod, Calgary et Régina d'abord, laissant le pays de la Saskatchewan pour être pris à loisir. Les sauvages mécontents pensent que s'ils réussissent dans leur entreprise, toutes les tribus les plus paisibles vont se joindre à eux pour se débarrasser de l'ennemi commun.

C'est Jackson, le secrétaire de Riel, qui est, parait il, à la tête de ce mouvement. Et pour compléter tous ces racontars on dit que l'on a demandé au gouvernement d'envoyer des troupes dans ce district.

Il n'y avait que dix-sept familles établies sur la Saskatchewan Sud, hors de la paroisse de St Laurent, avant l'arpentage, et elles étaient disséminées sur les bords de la rivière dans une étendue de 20 lieues, en comprenant les deux rives Ces personnes n'ont jamais demandé l'arpentage des lots riverains. Chacun de ces dix sept colons auraient pu dès novembre 1884, obtenir l'enregistrement et la patente de sa propriété.

M. George Duck, agent du gouvernement à St. Laurent, et le R. P. André, parcoururent toute la paroisse de St. Laurent, et allèrent de maison en maison, dès le mois de mars, 1884, pour prendre des informations, et recueillir des témoignages à l'appui des réclamations faites par les colons de cette localité. Presque tous les réclamants du haut de cette paroisse, firent des demandes d'inscription.

D'autres, quoique notifiés de faire leurs demandes d'inscription ou d'enregistrement s'y sont refusés, bien qu'ils fussent conseillés par le R. P. André de consentir à leur enregistrement.

Entre le 27 février, et le 6 mars 1885, tous les réclamants furent notifiés de se présenter pour se faire inscrire ; et avis fut donné à tous ceux qui avaient droit à des lettres patentes et que sur leur demande à cet effet, elles seraient émises sans délai.

Il n'y a eu qu'une seule demande d'inscription d'envoyée :

Celle de la Corporation des RR. PP Oblats, présentée par le R. P. Moulin.

Riel parcourait alors les campagnes en faisant tous ses efforts pour empêcher les colons de produire des demandes d'inscription — leur faisant croire que s'ils faisaient cette demande, ils seraient enrôlés comme soldats, et qu'ils auraient des taxes à payer au gouvernement, que le Nord-Ouest leur appartenait et qu'ils n'étaient pas obligés de faire enregistrer leurs propriétés ni d'avoir des lettres patentes du gouvernement.

LES FORCATS EN COUR

Viau accusé de tentative de meurtre

IL PLAIDE LUI-MÊME

VIAU A LA BARRE.

Les jurés ayant rendu un *true bill* sur l'accusation de tentative de meurtre sur le garde Chartrand, portée contre Louis Viau, le greffier appela immédiatement Louis Viau à la barre.

Un vacarme infernal de roulements de boulets, de fracas de chaînes se fit entendre au fond de la boîte des criminels. Les huit derniers forçats se retiraient et rencontraient Viau, qui parut à la barre.

La satisfaction se peignit sur toutes les figures, un moment désappointées par la rumeur que Viau ne paraîtrait pas. Le spectacle était complet.

Il plaida non-coupable à l'accusation de tentative de meurtre sur Chartrand, et on lui annonça qu'il devait subir son procès sur cette accusation immédiatement.

M. Saint Pierre qui n'était arrivé qu'après l'assermentation du premier témoin, fit remarquer à la cour qu'il était pris par surprise. Il était prêt à plaider sur trois autres chefs d'accusations ; ce matin, dit il, pendant mon absence, on s'empressa de faire déclarer un *true bill* contre l'accusé sur un nouveau chef d'accusation, et cinq minutes après, l'accusé est sommé de subir son procès. Si la Couronne ne veut pas accorder au prisonnier un procès plus équitable, il se retire de la cause."

M. Ouimet dit que M. Saint Pierre savait que cette accusation serait portée contre le prisonnier. M. Saint Pierre nie cet avancé et comme le tribunal décide que son application a été faite trop tard il sort de la cour.

M. Ouimet expose la cause. Le prisonnier Viau était l'organisateur de la révolte du 24 avril. L'émeute a commencé dans le département des casseurs de pierre. Les émeutiers ont garrotté les gardes, ont fait une échelle de sept à huit pieds de large. Viau et Peters étaient meneurs. Du haut du mur, ils ont tiré sur le garde Chartrand avec l'intention de le tuer.

Le garde Ferdinand Chartrand, s'avance appuyé sur une canne vers la boîte aux témoins et donne sa déposition pendant laquelle Viau s'aperçoit qu'un des jurés, assis à l'extrémité Nord Est du dernier banc, est profondément assoupi.

"Votre Honneur, dit il, je demande que ce juré qui dort, soit déchargé". Tout le monde se tourne vers le dormeur ; l'auditoire rit bruyamment, les huissiers crient silence ; le douzième juré sommeille toujours. Un des voisins du lit de justice poussa le ronfleur, qui s'éveilla aux bruyants éclats de rire des auditeurs. Il dit qu'il a tout entendu et qu'il était recueilli. La cause fut continuée.

Au moment de la transquestion, Viau demanda qu'on attendit "M. St Pierre qui avait pris la cause"

Un jeune avocat, M. Loranger, conseilla à Viau de demander un avocat à la couronne. L'accusé préféra faire la transquestion lui même. Il avait pris des notes du témoignage pendant toute la déposition.

Du haut de la boîte, il interrogea d'une manière assez serrée le témoin Chartrand. Lorsque ce dernier éludait la question. "Répondez à la question, je veux qu'on réponde à mes questions," répétait Viau à voix forte.

"Y avait-il avec vous d'autres officiers dans le jardin?" Oui, Kenny, Labelle, le député préfet.........Ah !......le député préfet .....reprend l'accusé !

"La seconde fois que les détenus sont montés sur le mur, dans quelle position étaient ils ?—Couchés, assis ou debout, je ne puis dire.—Vous avez juré qu'entre la planche du bout de l'échelle et le mur, il y avait trois ou quatre pouces ? —Oui.—Vous m'avez reconnu par cet espace ?—Oui.—Vous étiez de 60 à 70 pieds ?—Oui.—Vous avez dit que Peters était avec moi et avait tiré ?—Oui

Comment m'avez-vous reconnu à cette distance ; comment m'avez-vous distingué de Peters dans cet espace... ?—Tout cela ne m'a pas empêché de voir Viau.—Savez-vous si la balle de Peters n'est pas celle qui vous a atteint ?—Non, c'est celle de Viau.—Oh ! oui, c'est toujours moi, vous êtes décidé de le dire. Vous ne me voyiez que le front, comment me reconnaître ?—Je vous ai reconnu.

Viau demande à avoir des témoins de St Vincent de Paul. On lui répond qu'il les aurait en temps et lieu.

PERDU

Hier après-midi, depuis la rue Richelieu à la rue St Jean UN LOQUET EN OR avec les initiales F. D. d'un côté et 1885 de l'autre. La personne qui le remettra à ce bureau sera généreusement récompensée
10 juin 1886—o e

PELERINAGE ANNUEL
— A LA —
BONNE STE. ANNE DE BEAUPRÉ

La Société St Vincent de Paul de Québec, sous la direction du Révd. H. Têtu, chapelain, fera son pèlerinage annuel, à la Bonne Ste Anne de Beaupré, DIMANCHE, le 13 JUIN à 6½ heures A. M. Le vapeur *Brothers* partira du quai Champlain à 6½ heures.

Prix du passage aller et retour, quai compris, **50 cents.**

Plusieurs membres du clergé seront au nombre des pèlerins. Il y aura confession à bord du bateau. Grand'messe, salut solennel, et vénération des reliques de Ste-Anne et de St-Vincent de Paul. Une magnifique statue de St-Vincent de Paul sera bénite à bord du bateau. Un chœur choisi rehaussera l'éclat des cérémonies religieuses.

Tous les membres actifs, honoraires et bienfaiteurs de la société, ainsi que les amis de l'œuvre, sont spécialement invités à se joindre à ce pèlerinage avec leurs familles.

Des cartes seront en vente sur le quai.

☞ Ce pèlerinage aura lieu de beau comme de mauvais temps. ☜

J. B. THIBEAUDEAU.
Président et Trésorier du Comité d'Organisation
9 juin 1886 - e-c 611

I CURE FITS!

When I say cure I do not mean merely to stop them for a time and then have them return again. I mean a radical cure. I have made the disease of FITS, EPILEPSY or FALLING SICKNESS a life-long study. I warrant my remedy to cure the worst cases. Because others have failed is no reason for not now receiving a cure. Send at once for a treatise and a Free Bottle of my infallible remedy. Give Express and Post Office. It costs you nothing for a trial, and I will cure you. Address DR. H. G. ROOT,
Branch Office, 37 Yonge St., Toronto.

FRANK HOLLOWAY
AGENT GENERAL
D'ASSURANCES
REPRÉSENTANT LES BUREAUX BRITANIQUES SUIVANTS :

La Cie d'assurance de marine anglaise et étrangère

La Cie d'Assurance sur la Vie de Londres & Lancashire.

L'Association d'Assurance contre le Feu de Londres.

La Cie d'Assurance contre le Feu Caledonian.

La Cie d'Assurance contre le Feu Northern.

Assurances effectuées aux prix courants les plus bas. Pertes promptement reglées.

BUREAUX : 105 Rue St-Pierre, QUÉBEC.
8 mai 1886—8m 407

DRAGÉES MEYNET
D'EXTRAIT NATUREL
DE FOIE DE MORUE

Remplacent avantageusement l'Huile de Foie de Morue sans avoir aucun de ses inconvénients.
PARIS, Pharmacie MEYNET, rue d'Amsterdam, 31
Montréal : Dépôt Pal LAVIOLETTE & NELSON

EXPOSITION de PARIS 1878 HORS CONCOURS
Guérison de l'**ASTHME**
Par la POUDRE du
Dr Cléry
Dépositaires à Québec : Dr 34, MORIN & Cie

Médaille d'Or Exp. Intle de Phie Vienne 1883
Récompense de 16,600 fr. à J. Laroche

QUINA LAROCHE
ÉLIXIR VINEUX

ANÉMIE, SANG PAUVRE,
MANQUE D'**APPÉTIT**
DIGESTIONS MAUVAISES
FORMATIONS DIFFICILES
RACHITISME
FIÈVRES
Convalescences de FIÈVRES
PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Phies.

$500 de récompense

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour tous cas de Dyspepsie, Maladie du Foie, Mal de Tête, Indigestion ou Constipation qui ne seront pas guéris par les PILULES POUR LE FOIE DE WEST, quand la direction aura été strictement suivie. Grandes boites contenant 30 pilules, 25 cents ; 5 boites, $1 00. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent à Québec :
J. J. VELDON, chimiste et droguiste,
122 rue St-Joseph, Québec.
12 avril 1886—11m e.ol 351

GRANDE VENTE DE SOIE
— A COMMENCER —
Mercredi, le 26 du courant

Nous venons de faire l'acquisition d'un job de 3000 vgs. de Satin Merveilleux, Satin Barré, Soie Jerseys, Soie Ottoman, Ainsi que 450 vgs. de Poplin couleur pour robes d'été.

Poplin couleur 65 cts, pour 25 cts.
Satin Merveilleux $1.15, pour 75 cts.
Satin merveilleux, $1.75, pour $1.15.
Satin noir, $1.25 pour 75 cts.
Satin Barré, $1.50 pour 75 cts.
Soie gros grain, $1.75 pour $1.15.

Seulement 300 vgs. de Soie Ottoman noire $2.25 pour $1.35.

Avec notre Soie Ottoman "Durable" nous donnerons une garantie imprimée comme quoi nous nous engageons à reprendre cette soie si elle ne donne pas entière satisfaction.

Une visite est sollicitée.

COTÉ & FAGUY } 4, RUE ST-JEAN.

MESSIEURS LES MARCHANDS

Peuvent se procurer constamment à bas prix un assortiment très varié de

BISCUITS en tout genres,
CONFISERIES PURES ordinaires et de fantaisie,
CHOCOLATS Cie Coloniale,
CIGARES les meilleures marques,
CIGARETTES les plus en vogue.

EN GROS SEULEMENT.
— CHEZ —
A. B. DUPUIS
57—RUE St-Paul—57

Quebec Roller Skating Rink

Trois SEANCES quotidiennement (le Dimanche excepté)

10 à 12 heures A. M ; 2 30 à 5 heures P. M ; et 7 30 à 10 heures P. M.

ADMISSION :—Le matin et l'après-midi, 10 cts ; usage des patins gratis, le matin. Le soir, 15 cts. Dix billets pour $1 00. Usage des patins, l'après-midi et le soir, 10 cts. Enfants audessous de 12 ans, dix cts. A toutes les séances usage des patins gratis.

ATTRACTION

Mardi soir—Course les yeux bandés.

Jeudi soir—Course de deux milles.

Vendredi soir—Grande marche avec bannière.

Samedi soir—Course entre Bicyclistes et Patineurs. Course d'un demi mille sur un pied. Course d'un mille pour les clubs de raquettes.

DOMINICA
JUS DE FRUIT CLARIFIE.

PUR, DANS TOUTE SA FORCE.
SAIN ET PURIFIE LE SANG.
RAFRAICHISSANT ET TONIQUE AGREABLE
RAFRAICHISSANT, CE QU'IL FAUT POUR LES TEMPS DE CHALEUR.

A vendre chez tous les épiciers et pharmaciens, à la chopine et à la pinte (mesure impériale.

Clarifié spécialement pour
Lyman Sons & Cie.,
PHARMACIENS EN GROS,
MONTREAL
9 juin 1886. 604

Voitures pour Enfants!

Grand assortiment de voitures
EN BOIS ET ROTIN
POUR ENFANTS

EXPRESS, WAGONS,
JEUX DE CROQUET,
VELOCIPÈDES,
HAMACKS.

Le tout à des prix modérés

☞ Venez voir et vous trouverez satisfaction tant pour les articles que pour les prix.

ALF. L. C. DUGAL,
15, Rue Notre-Dame
BASSE - VILLE, QUÉBEC.

TANNAGE à la FAÇON

TANNERIE DUGAL
QUEBEC

Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du soussigné.

☞ TANNAGE ET CORROYAGE de première qualité. Prix modérés.

JOSEPH DUGAL
TANNEUR
330 et 332 rue St-VALIER

Grande vente a reduction.

Au magasin de J B Jacques
Coin des rues du Roi et de la Couronne
ST-ROCH,
En arrière du marché Jacques-Cartier,
☞ A l'enseigne du Pavillon français.

J'AI REÇU INSTRUCTION DES CONsignataires de vendre à réduction tous les effets en consignation, tels que couteaux et fourchettes, cuillères de toutes sortes, huiliers, marinadiers, beurriers, plateaux argentés, bols et soucoupes en porcelaine, set de bureau, vases, statuettes, ornement de corniche, carafons à parfum, chandeliers en ver argentés, accordéons, albums, boîtes à ouvrage, pupitres, jeux de croquet pour table salon et cour, voitures pour enfants, et une quantité d'autres effets.

Cette vente offre un grand avantage aux personnes qui désirent acheter des cadeaux de noce, de naissance et autres.

Ces effets seront vendus à vente privée seulement.

J. B. JACQUES,
Coin des rues du Roi et la Couronne,
St-Roch.
5 juin 1886.

Hotel Albion
RUE DU PALAIS, QUÉBEC.

Cet Hôtel, qui a eu autrefois une si grande vogue, et qu'on avait fini par fermer, vient d'être ouvert de nouveau au public. Inutile de dire qu'on y a fait une foule d'améliorations qui l'ont transformé complètement. Les chambres sont bien aménagées, la table est abondamment pourvue de toutes les primeurs de la saison, les vins et liqueurs sont excellents, et les prix sont modérés, ce qui n'est pas à dédaigner. Enfin tel qu'il est aujourd'hui, l'Hôtel Albion est une maison de première classe qui ne le cède en rien aux meilleures de la ville

Le service est fait avec une extrême régularité par des employés polis et attentifs.

Il faut aussi remarquer que l'Hôtel Albion est pour être tenu ouvert l'été et l'hiver.

J. A. BERGERON, Gérant,
Autrefois connu à l'Hôtel St-Louis.
25 mai 1886—1m e-c-ol 585

J. Daigneault
BARBIER
SALON DE PREMIÈRE CLASSE

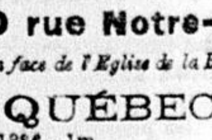

BAINS A l'eau chaude et à l'eau froide toujours prêts
(LE DIMANCHE jusqu'à 10 heures)
No 30 rue Notre-Dame
☞ *En face de l'Eglise de la Basse Ville,*
QUÉBEC.
18 mai 1886—1m 527

Le mal de tete gueri

MM. Gingras, Langlois & Cie,

MESSIEURS,—Pendant huit ans j'ai souffert horriblement du mal de tête causé par la mauvaise digestion. Après avoir longtemps souffert de cette maladie pendant laquelle j'ai essayé sans efficacité plusieurs sortes de remèdes, mon médecin me conseilla de boire à peu près une chopine d'EAU ST-LEON après chaque repas et avant de me coucher. C'est ce que je fis, et je dois déclarer sincèrement qu'au bout d'une quinzaine de jours mon mal de tête avait entièrement disparu.

Je continue encore à prendre de cette eau en me levant le matin, et avant de me mettre au lit le soir, et je suis actuellement en aussi bonne santé que jamais.

Je demeure messieurs.
Votre obéissant serviteur,
ED. MATTE,
Contracteur,
185, rue Richelieu.

Québec, 20 mai 1886.

La célèbre **EAU MINERALE ST-LEON** est à vendre chez tous les pharmaciens et épiciers à **25 centins** le gallon, et en gros et en détail chez

MM. Gingras, Langlois & Cie.,
Seuls Agents de la Puissance, Québec.
Vis-à-vis du Palais de Cristal.
22 mai 1886

Legislature Locale

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

L'Orateur prend le fauteuil à trois heures et demie.

L'hon. M. MARCHAND présente un bill intitulé: "Acte pour amender l'article 720 du Code Civil.

INTERPELLATIONS

M. SHEHYN. — Les résolutions de cette chambre adoptées le 2 juin 1884, sur motion de l'honorable M. Garneau secondé par M. Shehyn, demandant au gouvernement fédéral "de faire respecter les engagements publics de la puissance du Canada envers la province de Québec, en faisant ainsi passer le chemin du Pacifique sur le territoire de la province de Québec et le faire arriver aux principaux ports de mer des provinces maritimes," ont elles été transmises à Son Excellence le gouverneur général; si oui, quand et comment? Si non pourquoi ne l'ont-elles pas été?

SÉANCE DU SOIR.

Le bill concernant la compagnie du gaz combustible revient sur le tapis à l'occasion de sa troisième lecture.

M. GAGNON propose le renvoi à six mois.

L'hon. M. TURCOTTE propose que le bill soit ré-imprimé.

Un vote est pris sur cette proposition, et donne le résultat suivant.

Pour ré-impression............ 11
Contre.......................... 39

Vu que l'heure réservée pour l'étude des bills privés est expirée, la Chambre procède aux avis de motion.

L'hon. M. MERCIER demande que ses résolutions concernant l'amnistie à être accordée aux métis impliqués dans la dernière insurrection, soient soumises à la considération de la chambre.

M. Mercier dit être prêt à retirer ses résolutions si l'hon. M. Taillon veut bien soumettre les résolutions qu'il a fait mettre sur l'ordre du jour. Il ne voit pas pourquoi la chambre refuserait d'adopter une résolution demandant l'amnistie.

L'hon. M. TAILLON dit qu'il serait parfaitement inutile de s'occuper de s'occuper de cette question vu que lui, M. Taillon, a reçu une lettre du chef du gouvernement d'Ottawa, déclarant qu'amnistie serait sous peu accordée à tous les prisonniers et même à ceux qui ayant pris part à l'insurrection se sont réfugiés aux Etats-Unis. En conséquence il ne voit pas l'utilité de s'occuper de cette question qui est de fait vidée. La tactique suivie par le chef de l'opposition a évidemment pour but de faire du capital politique.

M. MARCOTTE propose l'amendement suivant: Que cette Chambre désirant sincèrement qu'une amnistie soit accordée à ceux qui ont pris part aux troubles du Nord-Ouest et qui ne se sont pas rendus coupables d'attentats que ne justifient pas les lois de la guerre, est heureux d'apprendre que le gouvernement fédéral a annoncé sa détermination d'accorder telle amnistie, et elle espère que les autorités fédérales seront bientôt en position de suivre cette politique d'apaisement et de conciliation.

M. GAGNON propose en sous-amendement que la Chambre doit faire entendre sa voix afin de demander amnistie pour ceux qui ne se sont pas rendus coupables de crimes.

Le sous-amendement de M. Gagnon est mis aux voix et est rejeté par un vote de 32 contre 18.

MM. Beaubien, Garneau et Beauchamp votent avec la minorité.

La motion principale telle qu'amendée par M. Marcotte a ensuite été adoptée à l'unanimité après qu'un amendement de M. Marchand qui demande que les résolutions adoptées soient de suite transmises aux autorités fédérales.

M. MERCIER demande copie de l'ordre en conseil nommant M. Trefflé Lacroix.

M. Mercier demande ensuite copie des ordres en conseil nommant et démettant M. Hurteau comme inspecteur des travaux de colonisation.

M. Mercier prétend que ce M. Hurteau n'est rien autre chose qu'un agent d'élection.

L'hon M. TAILLON dit qu'il sait que M. Hurteau est un honnête homme.

M. CASSAVANT ayant été attaqué par M. Mercier qui lui rappelle son discours lors de la discussion sur la question Riel dit:

Le chef de l'opposition prétend que je laisse mon patriotisme à la porte de la Chambre. Je préfère agir ainsi que d'agir comme le fait le chef de l'opposition qui, durant toute sa carrière politique, a prouvé que son bagage patriotique ne l'a jamais embarrassé, ni dans l'enceinte parlementaire ni en dehors de cette Chambre.

M. Cassavant ajoute: à preuve la réponse de M. Mercier au discours de M. Beauchamp, lorsque le chef de l'opposition déclarait que son patriotisme consistait en son désir de renverser le gouvernement.

M. Cassavant dit préférer son patriotisme, qui est sincère, à celui de M. Mercier qui admet que le sien n'est que factice.

Maritime

Depuis l'ouverture de la navigation 147 navires ont été enregistrés, à l'entrée, à la douane à Québec. Ce nombre comprend les steamers et les navires des provinces maritimes. 78 ont été acquittés, 489 vapeurs de marché et goëlettes sont arrivées des paroisses environnantes.

La barque Plymouth Rock, déjà rapportée sera réparée à l'Anse Wolfe d'une voie d'eau qu'elle s'est faite durant la traversée il y a cinq jours.

La barque Henriette, capt Mun, qui est arrivée dans notre port hier matin pour Batiscan a eu un bâton de phoc emporté à la mer, durant une tempête. Cette barque partit de Gothenburg le 22 avril. Elle est partie à 6 hrs p. m. pour Batiscan.

Un autre bref a été émané hier de la Cour de Vice Amirauté pour sauvetage contre le steamer Brooklyn. Cette poursuite est au montant de $4,000 et est institué par les sauveteurs de la cargaison.

CHEMIN DE FER DE

Quebec et du Lac St-Jean

Le et après JEUDI, le 10 JUIN 1886, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches:

ALLANT AU NORD

6.35 A. M. Train mixte tous les jours pour St-Raymond, arrivant à 10 A. M., et continuant jusqu'à la Rivière à Pierre le Mercredi et Vendredi, arrivant à 11.45 A. M.

10.00 A. M. Train d'Excursion pour le lac St Joseph, Mardi et Jeudi, arrivant à 11.00 A. M.

1.30 P. M. Train d'excursion pour le Lac St-Joseph, Samedi, arrivant à 2.30 P. M.

5.30 P. M. Train de la malle, tous les jours arrivant à St-Raymond à 7.10 et à la Rivière à Pierre à 8.00 P. M

ALLANT AU SUD

6.00 A. M. Train de la malle de la Rivière à Pierre, tous les jours et de St-Raymond à 7.10 A. M., arrivant à Québec à 8.40 A. M.

3.00 P. M. Train mixte de St-Raymond tous les jours (et de la Rivière à Pierre Mercredi et Vendredi à 1.15 P. M.) arrivant à Québec à 6 00 P. M.

Le train de la malle fait raccordement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien de Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à la Rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame des Anges, et avec les trains de construction tous les jours (les circonstances le permettant) pour l'Isle du Lac Edouard, revenant le soir suivant.

Billets de retour de première classe au taux d'un simple billet, émis les Samedis, valables jusqu'au Mardi suivant.

Le vapeur "IDA" fera le trajet sur le lac St-Joseph pour rencontrer les trains comme suit:—Laissera le "Lake View House" 7 10 A. M., 3.30 P. M., laissera le quai de la station 8.45 A. M., 11.15 A. M. (Mardi et Jeudi) 2 45 P. M. (Samedi) 6.45 P. M. Prix 15 cts. retour 25 cents, le tour du lac 25 cents, billet mensuel $3 00.

J. G. SCOTT,
Sec. et Gérant.

6 juin 1886

PRENEZ LE CHEMIN DE FER

PACIFIQUE CANADIEN

— POUR —

Montreal, Ottawa, Kingston, Toronto. Port Arthur, Winnipeg, Manitoba et les Montagnes Rocheuses.

Changement d'Heures

Commencant Lundi le 4 Janvier 1886

Les trains circuleront comme suit:

STATIONS	Exp. Dir.	Exp. Dir.	Exp. Loc.	Exp. Loc.	Mixte	Exp. Dim.	Exp. Win.
Départ de Québec	2.30 P. M.	10.00 P. M.	10.30 P. M.	....	9.00 A. M.	4.00 P. M.	10.00 P. M.
Arrivée à Trois-Rivières	5.17 "	1.50 A. M.	1.50 A. M.	....	3.15 P. M.	6.48 "	1.50 A. M.
Départ de Trois-Rivières	5.32 "	1.55 "	1.55 "	....	7.45 A. M.	7.03 "	1.55 "
Arrivée à Montréal	9.10 "	6.30 "	6.30 "	....	3.00 P. M.	10.38 "	6.30 "
Départ de Montréal	....	9.00 "	7.15 "	6.00 P. M.	6.00 "	3.00 "	2.00 P. M.
Arrivée à Ottawa	11.30 P. M.	12.23 P. M.	11.35 "	10.15 "	10.15 "	5.28 "	5.26 "
Arrivée à Toronto	8.27 A. M.	9.50 "	....	....	....	....	....
Arrivée à Port Arthur	....	....	....	....	....	12.30 P. M.	12.30 P. M.
Arrivée à Winnipeg	....	....	....	....	....	8.10 A. M.	6.10 A. M.
Part de Winnipeg	....	....	....	....	....	6.15 P. M.	6.15 P. M.
Part de Port Arthur	....	....	....	....	....	2.00 "	2.00 "
Départ de Toronto	9.28 A. M.	8.00 P. M.	....	....	....	....	....
Départ d'Ottawa	6.32 P. M.	4.48 A. M.	4.35 A. M.	4.40 P. M.	....	8.15 "	3.15 A. M.
Arrivée à Montréal	10.06 "	....	12.35 P. M.	8.55 "	....	12.35 "	12.35 P. M.
Départ de Montréal	....	8.05 A. M.	5.00 "	10.00 "	5.00 P. M.	4.00 P. M.	10.00 "
Arrivée à Trois-Rivières	2.35 A. M.	11.26 "	9.45 "	2.35 A. M.	9.45 "	7.35 "	2.35 A. M.
Arrivée à Québec	6.30 "	2.20 P. M.	....	6.30 "	....	10.40 "	6.30 "

Route Canadienne, toute en voie ferrée,

POUR LE NORD-OUEST

Jonctions à Toronto pour tous les endroits de l'Ouest, Sud et Nord-Ouest

Magnifiques Chars Parloirs et Dortoirs sur tous les trains directs et Express local.

CINQ TRAINS TOUS LES JOURS DE MONTREAL A OTTAWA

Pour informations concernant les billets, etc, s'adresser au nouveau bureau des billets **HOTEL ST-LOUIS**, rue St-Louis, et à la **GARE DU PALAIS**, Québec

W. C. VAN HORNE, Vice-Président.
W. WHYTE, GEO. OLDS,
Surint. Gén. Gérant Gén. du trafic.
Div. de l'Est et d'Ont. Div. de Québec.
D. McNICOLL,
Agent général pour passagers.
1 février 1886 —

TRAVERSE DE

ST-ROMUALD ET SILLERY.

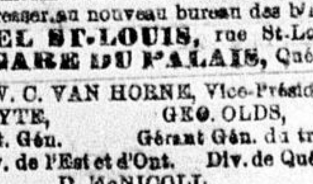

Le vapeur "LEVIS"

CAPT. DESROCHERS, Gérant.

Le et après le 12 MAI laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit:

NEW-LIVERPOOL	QUÉBEC
5 15 a m	6 00 a m
8 00 a m	9 00 a m
10 00 a m	11 30 a m
1 00 p m	2 00 p m
3 00 p m	4 30 p m
5 30 p m	6 15 p m
LES DIMANCHES	
2 30 p m	1 30 p m
5 00 p m	3 30 p m
	6 00 p m

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant.

Tous les Samedis il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec à 7 h. p. m.

15 mai 1886—o e 88

Derniere Edition

Notre feuilleton

Le roman dont nous terminons aujourd'hui la publication, a obtenu parmi nos nombreux lecteurs, un succès légitime et que nous anticipions d'ailleurs. Nous leur offrons aujourd'hui un charmant ouvrage qui fera certainement leurs délices. Ce n'est pas un de ces romans de longue haleine et à sensation dont le plus souvent l'intrigue repose sur des crimes de toutes sortes; c'est au contraire le récit admirablement écrit des chagrins domestiques qui résultent de l'union d'un brave médecin de campagne ayant atteint la quarantaine, avec une jeune orpheline de naissance noble et riche, qui éprouve une fois mariée du désenchantement et la nostalgie des grandeurs, mais qui finit par comprendre que le véritable bonheur ne se trouve pas toujours dans la fortune. Cela s'appelle

LE ROMAN

— D'UN —

MEDECIN DE CAMPAGNE.

Nous lisons dans la *Presse*:

L'abondance des grains dans notre port cette année est réellement remarquable. De fait elle dépasse celle des années où nous avons eu les plus belles récoltes. Les élévateurs et les entrepôts en sont tellement remplis qu'il n'y a pas de place pour y mettre une centaine de minots de plus. Il y a des barges qui restent chargées dans le port et dans le canal Lachine. Les propriétaires du grain à bord de ces barges sont obligés de payer des surestaries aux capitaines, parce qu'ils ne peuvent trouver du fret sur les steamers, ni de place dans les entrepôts. Un fait éloquent à l'appui de ce que nous disons: Le S. S. Lake Winnipeg de la ligne Beaver, parti la semaine dernière, avait un chargement tellement lourd qu'il a été obligé de mettre des pois en sacs dans les cabines qui n'étaient pas occupées par les passagers.

Mort de la rage

Paris, 10—Un paysan roumain est mort de la rage, alors qu'il suivait le traitement de M. Pasteur. Il avait été mordu le 11 mai par un chien enragé, et le 25 du même mois, il arrivait au laboratoire du savant français. Samedi dernier, après un traitement de onze jours, les symptômes de l'hydrophobie se sont manifestés et le malheureux est mort dans des souffrances atroces qui ont duré 48 hrs. La mort de cet homme et les circonstances qui l'ont accompagnée semblent détruire la théorie relative à la durée de l'incubation de la maladie, car ce paysan roumain a été soigné par M. Pasteur bien avant l'expiration de la période jugée nécessaire pour que le virus rabique puisse envahir l'organisme de la victime.

La Prusse et le Vatican.

Berlin, 10.—Le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat du pape, a informé le baron de Schloezer, représentant de la Prusse auprès du Saint-Siège, que le Vatican accepte l'obligation que lui impose la loi de soumettre à la Prusse toutes les nominations ecclésiastiques qui seront faites par l'Eglise dans le royaume, et qu'il a ordonné aux évêques catholiques de Prusse de se conformer aux exigences de cette loi.

Grave accident de chemin de fer

Six personnes tuées

Charleston, 10.—Un train de voyageurs du chemin de fer North Eastern, se dirigeant vers le nord, est tombé à travers le viaduc en bois de la rivière Santee, entre la station de St Stephens et le pont. Six voyageurs ont été tués: MM. John Cole, Dr Kinloch, Charles Inglesby et Mlle McIver, de Charleston; Mlle McWhite, de Marion, et Mlle Wilson. Le conducteur du train et l'agent des postes ont été grièvement blessés.

On suppose que l'accident est dû à un rail mal assujetti. Dès que la nouvelle est arrivée à Charleston, un train de secours est parti de cette ville pour aller chercher les morts et les blessés. La circulation est complètement interrompue sur la ligne.

Une émeute en Italie

Rome, 10.—La célébration de l'anniversaire de la mort du général Garibaldi, à Padoue, a donné lieu à une démonstration anti autrichienne qui a dégénéré bientôt en une émeute et en un conflit avec la police. Plusieurs personnes ont été plus ou moins blessées. Cinquante-huit des perturbateurs ont été arrêtés.

Nouvelles de Manitoba

Winnipeg 10.—M. Fairbanks, M. P. P. a été nommé régistrateur du district de Marquette en remplacement de Vélix Chennier, démissionnaire.

Le juge Taylor partira lundi pour Calgary afin de faire une enquête dans l'affaire du juge Travis.

Les libéraux du Manitoba vont choisir ce soir des candidats pour les élections locales dans Winnipeg Nord et Winnipeg sud.

Emeutes

St. Jean, Terreneuve, 10.—On s'attend à des émeutes à la baie Conception. Des bandes d'ouvriers sans emploi parcourent les rues et la police a réussi jusqu'ici à les tenir en respect. Le vaisseau de guerre anglais *Lily* a reçu ordre de se rendre à la baie.

On peut, en tout sûreté, donner aux enfants les Pilules d'Ayer, elles sont agréables au goût. C'est le meilleur cathartique connu.

PARFUMERIE DU MONDE ÉLÉGANT
DELETTREZ
54, 56, Rue Richer, 54, 56
CRÉATION PARIS NOUVELLE
SANS ✶ RIVALE

OSMHEDIA

ὀσμηδεια
SUAVITÉ
concentration

CRÈME OSMHEDIA
SAVON, EXTRAIT
EAU de TOILETTE
POUDRE DE RIZ
COSMÉTIQUE, BRILLANTINE
HUILE, POMMADE, VINAIGRE

La Parfumerie OSMHEDIA assure à ses FIDÈLES CLIENTS
Éternelle Jeunesse et Teint sans égal

Dépositres à Québec: Dr Ed. MORIN & Cie, Phien-Chte, 314, r. St-Jean

Grande Importation

— DE —

MARCHANDISES NOUVELLES

—(⌣ ooo ⌣)—

Chapeaux de paille pour filles et garçons, convenables pour l'école, la mer et la campagne.

—(⌣ ooo ⌣)—

Chapeaux en Paille Blanc pour Garçons 25c et 35c, avec ruban de fantaisie 25c, gris pour garçon 25c et 35c, avec ruban de fantaisie 30c, très fin et très léger 50c, blanc pour hommes 25c, gris pour hommes toute grandeur et forme haute 48c, chapeau gris pour filles, seulement 20c, forme Myosotes blanc, brun, vert, bleu-marin et gris 25c, prix ordinaire 50c Galatés pour filles, garnis et bordés seulement 25c, et une meilleure qualité non bordés 36c, galatés gris garnis avec ruban 18c, 25c, et 36c. Nous avons encore quelques centaines de chapeaux en jonc japonais à 70c, mais nous attirons plus spécialement votre attention sur les chapeaux d'Ecosse Blanche d'Italie qui sont à meilleur marché et très légers, ils ont été et sont encore très à la mode en Angleterre.

PARASOLES en sateen écru pour enfants 48c, doublés et avec ruban 74c, et la forme nouvelle Octogone convertis en dentelle et en canvas $1.38, en sateen écru pour dames 72c, en sateen écru garnis en dentelle 88c, et $1.18 tout en dentelle écru $1.22, et $1,39, en Canvas écru et doublés $1.38, en sateen écru avec dentelle orientale et doublés $1.74, en sateen écru et Frille en dentelle et doublés $2 88, Ombrelles en Satin uni cern, bleu-marin et brun manches rustiques avec anneau $1 95, Ombrelles en satin noir $1.42, $1.80, $1 09.

PARAPLUIES d'enfants pour l'école 35c, 44c, 92c, 74c, et 92c, pour Dames $1.38, $1 88, $1.28, tout nouveau avec manches à la mode.

JERSEYS, un grand stock nouveau de toute grandeur pour Dames. Ruby $1.58, noir braidé et dentelle. Crocus $1 98, noir uni avec col militaire. Thyme $2.88, noir devant et manches braidés Favorite $3 25, noir, braidés avec vestes à la zouave. Fuschio $3 35, noir, braidés avec veste et perlés. Dahlia $1 75, noir, braidés et perlés avec veste. Tulip $3 68, jersey uni avec poche, Flora $2 88, qualité extra, unis avec col militaire. Revers $1 20, jerseys avec revers noir avec veste et perlé $1 88. Bleu-Marin et brun, braidés, $1.78 et $1 98

HABILLEMENTS JERSEYS pour Garçons. Jerseys unis pour 68c, 78c, 88c et 98c. selon la grandeur. Extra grands $1 15 et $1 25 meilleure qualité 90c, $1 00, $1 08 et $1.15. Extra grands $1.33 et $1.43, pantalons pour appareiller 72c à $1 02, et $1 05 à $1.38, habillements Jerseys avec cols de matelots depuis $1 69. Jerseys avec braide d'or $2 23, $2 22 et $2 48. Pantalons pour appareiller $1.15 et $1.23. Habillement extra fin pour jeunes enfants à $1.82. Beaux habillements avec devant fancy et ornements en soie depuis $3 28. Jerseys de marins avec ancre $2.50 pour l'habillement complet Tam O'Shanters pour appareiller l'habillement 55.

Cols brodés pour Enfants, couleur crême, bleu-marin et cardinal richement brodés, seulement 20c et 25c. Ils ont été achetés à moitié prix, le prix ordinaire étant de 40c et 50 cts.

Strictement au comptant

Heures d'affaires: 8 a. m. à 6.30 p. m.

Simons & Foulds

Rue de La FABRIQUE

CARTE

EN CONSÉQUENCE DU DÉCÈS de M. ROBT. W. BEHAN, et dans le but de liquider les affaires de la succession, nous avons décidé de vendre tout notre fond de commerce (y compris les importations de cette saison) à un énorme sacrifice. Pour argent comptant seulement.

Les personnes devant quelques comptes à la maison sont priées de régler au plus tôt.

BEHAN BROS.

Cette semaine, nous offrons des avantages spéciaux dans les Etoffes à robes de fantaisies de toutes descriptions.

Indienne, Satiné,
Lawn et Sateen barrés,
Rubans, bonneterie, gants,
Cols, poignets et cravates,
Rideaux en points,
Blanc, Crême, vieil or et cardinal

— AUSSI —

Un lot immense de vêtements de dessous pour Dames et Messieurs, en laine fini, cachemire, merinos et en coton.

Tout marqué **à moitié prix**, pour clairer.

BEHAN BROS.

Emplacement pour Batisse,

A VENDRE.

Le magnifique emplacement pour bâtisses appartenant à la succession de feu J. Ramsay, situé à la Basse-Ville de Québec, faisant front aux rues Leadenhall, Arthur et Bell, ayant une superficie de 6000 pieds, mesure anglaise, ou à peu près. La proximité de cet emplacement à la ligne du chemin de fer C. P. R., à celle du Lac St-Jean et des travaux du hâvre offre des avantages tout spéciaux aux capitalistes.

Adressez à
JOHN STRANG, Notaire,
No. 118, Rue St-Pierre.

8 juin 1886—3f 609

Ligne Allan

1886-ARRANGEMENTS D'ETE-1886

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUEBEC ET MONTREAL.

De Liverpool	De Derry	Steamers	De Québec
20 Mai	21 Mai	*SARDINIAN....	10 Juin.
28 "	29 "	CIRCASSIAN....	18 "
3 Juin	4 Juin	*POLYNESIAN..	24 "
10 "	11 "	*PARISIAN	1 Juillet
18 "	19 "	SARMATIAN...	9 "
24 "	25 "	*SARDINIAN...	15 "
2 Juillet	3 Juillet	CIRCASSIAN...	23 "
8 "	9 "	*POLYNESIAN..	29 "
15 "	16 "	*PARISIAN....	5 Aout.

Prix du Passage de Quebec

Cabine.......... $60.00, $70.00 et $80.00 (selon le confort.)
Intermédiaire................................ $30.00
Entrepont................................... $20.00

☞ Un vapeur avec les malles et les passagers pour les steamers en destination de Liverpool quittera le Quai Napoléon, le matin du départ, à neuf heures précises.

SERVICE ENTRE GLASGOW, QUEBEC ET MONTREAL

De Glasgow	Steamer	De Montréal le ou vers le
20 Mai	BUNOS AYREAN	6 Juin
27 "	NORWEGIAN ..	13 "
3 Juin	CARTHAGINIAN	20 "
10 "	MANITOBAN ..	27 "
17 "	HIBERNIAN ...	4 Juillet
24 "	COREAN......	11 "
1 Juillet	BUENOS AYREAN	18 "

☞ Le Carthegenian et le Buenos Ayrean ne transporteront que des passagers de cabine, à $50 chaque.

LIGNE DE LONDRES, QUEBEC ET MONTREAL.

De Londres	Steamers	De Montréal le ou vers le
20 Mai	PHOENICIAN....	10 Juin
3 Juin	NESTORIAN ...	1 Juillet
24 "	LUCERNE	15 "
8 Juillet	PHOENICIAN....	29 "

☞ Les lits sont invariablement payables d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Des connaissements sont donnés à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des Etats-Unis.

Pour plus amples détails, s'adresser à
ALLANS, RAE & Cie.,
Agents

10 juin 1886

COMPAGNIE DE

Navigation Richelieu & Ontario

1886—ARRANGEMENT D'ETÉ—**1886**

LES STEAMERS DE CETTE COMPAGNIE voyageront entre Québec et Montréal et feront le service comme suit:

Le steamer *QUEBEC*, Capt. R. Nelson, les Mardi, jeudi et Samedi, à 5 heures P. M.

Le steamer *MONTREAL*, Capt. L. H. Roy les lundis, mercredis et vendredis, à 5 P. M.

ENTRE MONTRÉAL ET TORONTO

Les steamers voyageant entre ces ports quittent tous les jours (les dimanches exceptés) le bassin du Canal à 9 heures avant-midi, et de Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi et par le train de 5 heures p. m. pour Coteau Landing, Kingston, Toronto, faisant connection avec les chemins de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest, et les bateaux allant aux Chutes Niagara, Buffalo, etc., passant

LES MILLE ILES,

Arrêtant à Alexandria Bay, Parc des Mille-Isles, Round Island et Clayton, en montant et descendant, tous les jours excepté les lundis.

ENTRE QUÉBEC ET SAGUENAY

Le steamer *UNION*, Capt. Alex. Barras, commencera le 4 Mai, partant de Québec à 7.30 A. M., les Mardis et Vendredis.

Le steamer *ST-LAWRENCE*, Capt. M Lecours, commencera le 23 Juin, partant de Québec à 7 30 A. M., les Mercredis et Samedis. Et le steamer *SPARTAN*, Capt G Riverin, commencera le 1er Juillet, partant de Québec à 7.30 A. M., les Jeudis.

Arrêtant à la Baie St-Paul, les Eboulements, Murray Bay, Rivière du-Loup, Tadousac, l'Anse St-Jean et Ha! Ha! Bay.

Le steamer *SPARTAN* partira aussi de Québec le Dimanche à 1 P. M., pour Chicoutimi et Ha! Ha! Bay, arrêtant à tous les ports intermédiaires excepté la Baie St-Paul, les Eboulements et l'Anse St-Jean.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montréal et l'Ouest au bureau de la Compagnie, quai Napoléon.

Les billets et les cabines pour la ligne du Saguenay pourront s'obtenir au bureau de la ligne du Saguenay, quai St-André.

Billets en vente et cabines réservées chez R. M. Stocking, rue St-Louis, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.

A. DESFORGES,
Agent.

JULIEN CHABOT,
Gérant de la ligne du Saguenay.

Traverse de l'Isle d'Orleans

Vapeur "ORLEANS"

CAPT. BOLDUC.

Le et après le 12 MAI, jusqu'à nouvel ordre, (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit:

DE QUÉBEC	DE L'ISLE
6 15 a m	5 15 a m
9 15 a m	8 00 a m
11 30 a m	10 00 a m
2 30 p m	1 30 p m
4 45 p m	3 30 p m
6 15 p m	5 30 p m
DIMANCHES	
1 00 p m	11 30 a m
2 30 p m	1 45 p m
4 00 p m	3 15 p m
6 00 p m	5 00 p m
	7 00 p m

Arrêtant à St-Joseph en allant et en venant

Les jours de Fête un voyage se fera de l'Isle à Québec à 8 heures du matin.

☞ Le prix du passage de St-Joseph, le Dimanche, est le même que celui de l'Isle.

14 mai 1886.—e.o 88

Huile de Foie de Morue

du Dr DUCOUX

Iodo-Ferrugineuse, au Quinquina et à l'Ecorce d'oranges amères.

Ce médicament, d'un goût agréable, est facile à prendre et ne donne aucune nausée. Par sa composition il possède toutes les qualités propres à combattre: l'ANÉMIE, la CHLOROSE, les MALADIES DE POITRINE la BRONCHITE, les CATARRHES, la PHTHISIE la DIATHÈSE STRUMEUSE, les SCROFULES, etc., etc.

En raison de son usage facile, de ses effets multiples et sûrs et de son prix économique, les médecins l'ordonnent de préférence aux autres médicaments similaires.

DÉPOT GÉNÉRAL:
PARIS — 209, rue Saint-Denis, 209 — PARIS
Se trouve dans toutes les principales Pharmacies et Drogueries de l'Univers.
SE DÉFIER DES FALSIFICATIONS ET IMITATIONS

INJECTION CADET

GUÉRISON certaine en 3 Jours sans aucun autre Médicament

PARIS — 7, Boulevard Denain, 7 — PARIS

DÉPOTS DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES DU CANADA

A Québec: Dr Ed. MORIN & Cie, 314, rue Saint-Jean.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Dépot chez le Dr Edouard Morin & Cie

A. P. Caron & Frere

TAILLEURS FASHIONABLES

9.11-13

RUE NOTRE-DAME

BASSE-VILLE

Prix pour satisfaire tout le monde.
Étoffes pour plaire aux plus difficiles.
Coupe insurpassable.
Fini recherché.
Point de retard.
Ordres exécutés promptement.

☞ Communications par téléphone.

BONNE NOUVELLE

Chez GEO. BINET vous trouverez une jolie chaussure pour dames de bonne qualité, pour $1.00 à $4.00.

Chez GEO. BINET vous trouverez un joli soulier pour messieurs et de bonne qualité, $1.25 à $3.00.

Chez GEO. BINET vous trouverez le plus beau choix de chaussures, et de bonne qualité et à meilleur marché que partout ailleurs.

Il y va de l'intérêt du public d'aller examiner avant de faire leurs achats.

No. 110 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

TWEED! TWEED!!

Cette vente se continuera deux semaines seulement

— ooo —

TWEED	TOUT LAINE		VENDU A
"	"	50c	35c
"	"	60c	45c
"	"	75c	60c
"	"	$1.00	75c
"	"	$1.25	$1.00

50 Doz de Chapeaux pour Hommes depuis 50c.

CORSETS:

25 douzaines de **Corsets Crompton**, donnés à **50c.**
15 douzaines de **Corsets Cordaline**, donnés à **75c.**

PROFITEZ-EN

Geo. Et Amyot. } 429 Rue St-JEAN, *En face de l'Eglise Saint-Jean*

MAISON

Fortin & Bélanger

MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS

COIN DES RUES ST-JOSEPH ET DU PONT

En prenant possession de leurs magnifiques magasins MM. FORTIN & BELANGER ont remercié leurs nombreuses pratiques de leur patronage. Aujourd'hui cette importante maison de commerce qui voit chaque jour sa popularité augmenter et ses affaires progresser d'une façon étonnante, annonce qu'elle a maintenant en main l'un des assortiments les plus considérables et des plus complets qu'il soit possible de voir dans toute la province Les Tweeds sont les meilleurs et les plus beaux, et ils constituent certainement le plus bel assortiment en ce genre que l'on puisse trouver. Les Draps, les étoffes à robes et les Indiennes ne peuvent être surpassés quant à la qualité, la variété et le bon marché. On y trouve aussi Jerseys, Dentelles, Fleurs, Gants, Toile, Coton, etc, etc. Les Dames sont instamment priées d'aller visiter l'assortiment de Toiles et de Cotons de tous genres.

La populaire maison FORTIN & BÉLANGER prospère de jour en jour, et pour se rendre digne de la confiance et de l'encouragement presqu'illimités de sa clientèle qui augmente toujours, elle est prête à faire tous les sacrifices, à vendre à des prix tellement réduits qu'ils défient la compétition.

En remerciant encore une fois toutes les personnes qui l'ont si libéralement patronisée par le passé, la maison Fortin & Bélanger a l'honneur de solliciter pour l'avenir le même encouragement, s'engageant en retour à faire l'impossible pour répondre à la confiance qu'on repose en elle.

FORTIN & BELANGER.

EXTRA

6 HEURES P. M.

La municipalite Notre-Dame

Le contrat pour l'aqueduc

La municipalité de la paroisse de Québec est depuis quelques temps en pourparlers avec notre Conseil-de-Ville pour obtenir l'eau de notre aqueduc et l'usage d'une certaine partie de notre système de drainage. Les négociations sont à peu près terminées. Voici le résumé du projet de contrat dont le comité de l'aqueduc, croyons-nous, est saisi depuis quelques jours.

La paroisse de Québec s'engage à poser et à entretenir à ses frais les maîtres-conduits et les tuyaux de service pour l'eau dans les limites de cette municipalité ainsi qu'en ville, depuis l'avenue des Erables jusqu'au tuyau actuel de la Grande Allée et le long du chemin Sainte Foye jusqu'au coin des rues Simard et de Salaberry. Tous ces travaux devront être faits par la paroisse de Québec à ses frais, mais à la satisfaction de l'ingénieur de la cité et du Conseil-de-Ville de Québec.

Quant au drainage, tout se fera aussi par la paroisse de Québec, excepté ce qui suit : un tuyau de douze pouces à partir de l'encoignure des rues de Salaberry et Simard et jusqu'au Cap, un tuyau de quinze pouces du Cap à la rue St Valier et un tuyau de dix-huit pouces de la rue St. Valier à la rivière St. Charles, en passant par les rues St. Anselme et des Commissaires.

La paroisse de Québec paie à la corporation 12½ cents pour l'eau et 3 cents pour le drainage, par $100.00 de la valeur locative des propriétés qui feront usage de l'eau et du drainage. Cette valeur sera établie par le rôle d'évaluation de la paroisse de Québec, tel que fait tous les ans et approuvé par les évaluateurs de la corporation de Québec. Pour les établissements industriels ou autres faisant une consommation d'eau plus qu'ordinaire, le tarif spécial en force dans la ville s'appliquera à la paroisse.

Tel est le résumé du contrat qui est proposé à la corporation.

Nous croyons que cette proposition mérite d'être acceptée. Notre aqueduc avec le nouveau tuyau, peut fournir l'eau à une population trois ou quatre fois plus nombreuse que celle de la ville et comme l'approvisionnement de la paroisse de Québec affectera nullement celui de la ville, nous aurions tort de ne pas accepter un marché qui nous donnera, sans frais aucuns, un surcroît de revenus qui n'est pas à dédaigner.

Le rapport du comité de l'aqueduc sera soumis au conseil demain.

La question des pecheries

Les croiseurs exercent bonne surveillance.—Embarras des américains.

Halifax, 10.—En sortant du port d'Halifax le croiseur *Conrad* a rencontré quatre vaisseaux pêcheurs de Gloucester, ils étaient venus ostensiblement demander protection, et demander des conseils au consul américain. Trois des capitaines de ces goëlettes sont natifs de Guysboro et ils croisent le long des côtes de la Nouvelle-Ecosse depuis trois ou quatre semaines Ils ont avoué clairement qu'ils ne peuvent pas pêcher en dedans de trois milles mais que les pêcheurs américains seront ruinés si cette exclusion est rigoureuse.

Trois des capitaines de ces goëlettes sont natifs de Guysboro et ils croisent le long des côtes de la Nouvelle Ecosse depuis trois ou quatre semaines. Ils ont avoué clairement qu'ils ne peuvent pas pêcher en dedans des limites de trois milles, mais que les pêcheurs américains seront ruinés si cette exclusion est rigoureuse.

L'un des capitaines de ces goëlettes a dit qu'il avait rencontré le croiseur *Conrad* sortant du hâvre ; il savait que c'était un croiseur, mais il n'en fut pas plus effrayé que du *Lansdowne* qui lui avait ordonné dans la baie St André de regagner la mer. Il n'a que 40 barils de maquereau.

A Canso il a dit à l'officier de la douane qu'il voulait pêcher dans la baie de Chedabouctou en dehors des limites des trois milles du rivage. L'officier lui répondit qu'il serait capturé par le *Hawlett* s'il en agissait ainsi. Le collecteur veut mettre en force le traité de 1818 et qu'aucun vaisseau américain ne peut faire la pêche en dedans des trois milles en ligne droite depuis St Esprit, dans le comté de Richmond, jusqu'aux pointes avancées où se trouve le vieux phare Canso dans le comté de Guysboro.

De cette manière, les américains n'auront pas d'accès dans les baie St. Pierre et Chedabouctou si riche en poissons Ce capitaine ne sait pas où aller pour faire la pêche sans être dérangé par les croiseurs canadiens et il a décidé de se rendre dans la baie des Chaleurs où le maquereau est abondant, au risque même de s'y faire chasser par les autorités canadiennes.

Erreur de nom

La malheureuse famille de la Pointe-aux-Trembles dont nous avons parlé l'autre jour, se nomme Alarie et non Allaire. Quant à l'âge des cinq infortunés à qui la nature a refusé tous ses dons, on nous informe que l'aîné est âgé d'une trentaine d'années. Le père et la mère jouissent de toutes leurs facultés.

DERNIERES DEPECHES

Les emeutes de Belfast

Les orangistes massacrent 6 hommes et 2 femme catholiques.—Maisons incendiées.—La police fait feu sur les orangistes. Plusieurs sont tués et un grand nombre sont blessés.

Belfast, 10.-La population a été portée à un état de grande excitation par les émeutes des orangistes durant les deux derniers jours. Tout travail est arrêté, les magasins sont fermés et plusieurs maisons sont barricadées. Les émeutiers se préparent dans toutes les rues à faire d'autres actes de violence.

Les orangistes sont furieux contre la police constabulaire qui a tiré sur eux et menacent de saccager leurs casernes. Des détachements de soldats et de police de Dublin et autres villes se rendent à Belfast pour porter secours aux autorités. A minuit la meute des orangistes s'est jetés sur une maison publique tenue par un catholique du nom de O'Hara et après l'avoir saccagée y ont mis le feu. La police a fait une douzaine de charges à la baïonnette sur les émeutiers, mais chaque fois elle a dû reculer sous une volée de pierres. La police a été obligée de se réfugier dans les casernes d'où elle a fait feu par les fenêtres

La foule n'a cependant pas reculé, malgré un feu nourri et incessant. Plusieurs émeutiers ont été blessés. On sait positivement que 6 hommes et deux femmes ont été tués. Un grand nombre de blessés ont été transportés par leurs amis, mais on ignore si leurs blessures sont fatales. 20 émeutiers sont à un hôpital.

Un grand nombre des orangistes qui ont pris part à l'émeute d'hier soir ont été arrêtés aujourd'hui.

Londres, 10.—Gladstone a été occupé durant la plus grande partie de l'avant midi dans des consultations avec les *whips* libéraux en vue des prochaines élections.

Chicago, 10.—Il y eu un *lockout* général parmi les peintres. 1400 journaliers jetés sur le pavé.

Osage City, K, 10.—Un train de passagers sur le chemin de fer *Ottawa Osage City and Council Grove* a déraillé hier ; l'ingénieur en chef du chemin et un arpenteur de Burlingame ont été tués.

Munich, 10.—Le ministère a commissionné le comte Halstein et Taering de se rendre auprès du roi pour lui demander de signer les documents autorisant la nomination d'un conseil de régence pour conduire les affaires de l'état.

Bruxelles, 10.—Fieizoux, le chef socialiste qui a été condamné à subir son procès pour avoir publié un pamphlet contre le roi s'est échappé de la cour avant que le verdict fut rendu et s'est enfui en Hollande. Les détectifs ont perdu sa piste et s'il reste 5 ans absent, sa sentence sera nulle.

La Haye, 10. — Le grand meeting socialiste qui devait avoir lieu hier soir pour protester contre le gouvernement a été dispersé par la police. Les socialistes n'ont offert aucune résistance.

New York, 10—Une dépêche spéciale d'Avignon au *Herald* dit qu'un mulet noir qui a été mordu il y a quelques semaines par un chien enragé fut pris hier de fureur et a causé une véritable panique dans la ville. L'animal s'est rué sur son maître le mordant à la tête et le traînant par la main à plus de 200 verges jusqu'à ce qu'elle fut presqu'entièrement arrachée du bras.

La bête furieuse s'est ensuite précipitée dans les rues attaquant tout ce qui se trouvait sur son passage. Tous les habitants se cachèrent, et pendant une demi heure la bête est restée maîtresse d'Avignon, 5 paysans qui essayèrent de se sauver du marché ont été gravement mordus. L'un deux qui s'était hissé sur le poteau d'un fanal a eu le pied presqu'entièrement arraché. Une escouade de gendarmes ont finalement réussi à tuer l'animal ; tous les blessés seront envoyés à Paris pour être inoculés par Pasteur.

New York, 10—Une dépêche au *Herald* dit que le mariage du duc de Bragance avec la princesse Emélie n'a pas produit autant de joie que l'on pouvait s'y attendre. La princesse Emélie n'a pas été reçue très cordialement, dit-on, par la reine Maria Pia qui semble ne pas vouloir cacher son animosité envers sa bru. On ne connaît pas la raison de cette animosité mais elle pourrait bien naître du fait que le roi Louis va bientôt abdiquer en faveur du duc de Bragance et que le règne de la belle-mère sera alors terminé.

Il est rumeur que la maîtresse du jeune duc a été empoisonnée et que les deux enfants qu'elle avait donnés à son royal amant sont morts d'une maladie inconnue le jour suivant de la mort de leur mère. Le père de la pauvre infortunée, jardinier du chateau de la Penka, est devenu fou à la vue des trois cadavres et il a été interné dans un asile à Lisbonne.

Les forçats

Le procès de Viau.

Montréal, 10.—La Couronne a terminé son enquête ce matin. Le président du tribunal demanda à Viau s'il avait quelques témoins à faire entendre. Viau répondit que si l'on veut lui donner un procès équitable, il demande que la Couronne somme le constable Saunders et les forçats Levesque, Martel et Durocher, aussi le préfet Laviolette, mais le juge a dit que M. Laviolette n'était pas encore rétabli.

Viau insista pour avoir ce témoin et le juge lui dit que s'il y a moyen de l'entendre la cour va faire diligence.

Excursion annuelle

On dit que l'association de la presse de cette province ira cette année en excursion aux Iles St. Pierre et Miquelon.

A TRAVERS LA VILLE

Au Palais Cardinalice

Ce matin, Son Eminence le cardinal, Taschereau a administré le sacrement de Confirmation aux élèves des Ursulines qui ont fait leur première communion cette année. Il a ensuite visité la communauté et il visitera pareillement demain celle des Sœurs de la Charité.

Son Eminence a reçu aujourd'hui les hommages des membres de la section française de la Société Royale du Canada, des marguilliers de la Haute-Ville et de St. Roch, du lord évêque de Niagara, le rev. Hamilton, et de la magistrature.

Voici les noms des membres de la Société Royale qui ont rendu leurs hommages au cardinal Taschereau : M. De Cazes, président, MM. les abbés Bégin, Casegrain et Laflamme, Son Honneur le juge Routhier, l'hon. M. Marchand, MM. Baillairgé, Faucher de St. Maurice, Legendre, Lemay, Lemoine, St. Cyr et Stewart.

L'Union St. Joseph a St. Roch

Il y aura assemblée spéciale des membres de cette société demain soir (vendredi) à 8 heures au lieu ordinaire, pour affaires très importantes.

Pélerinage

Le chœur de la congrégation de St Roch est à préparer pour le 4 juillet prochain, un magnifique pélérinage à Notre-Dame de Lourdes, de St. Michel.

Ceux qui ont déjà eu l'avantage de prendre part aux pélérinages de cette association se rappellent et disent comme tout s'y fait bien.

On chantera à la chapelle Notre Dame de Lourdes, la messe Bordelaise dont le solo sera fait par M. Joseph Lamontagne.

Il y aura de plus musique religieuse à bord du bateau, qui relâchera à St Joseph de Lévis et à St Laurent de l'Ile d'Orléans pour prendre les personnes qui voudraient se réunir aux pèlerins.

Un bal a la Citadelle

Il paraît que le bal donné hier soir à la Citadelle par Son Excellence le gouverneur général et la marquise de Lansdowne, a été l'une des plus belles fêtes auxquelles ait encore été convié notre monde élégant.

Les salons étaient merveilleusement décorés, les toilettes étaient ravissantes, la musique on ne peut plus entraînante, et le menu digne de Vatel. Comme cela pourra peut être intéresser un certain nombre de nos lecteurs et surtout de nos lectrices, nous publions de cette brillante soirée où toutes les plus jolies femmes de Québec s'étaient donné rendez-vous, les quelques détails suivants

Voici en premier lieu le programme des danses jouées par la musique de la batterie B sous la direction de M. Vézina :

1	Quadrille.	11	Valse.
2	Valse.	12	Valse.
3	Polka.	13	Contredanse.
4	Lanciers.	14	Polka.
5	Valse.	15	Valse.
6	Polka.	16	Tempête.
7	Quadrille.	17	Valse.
8	Valse.	18	Valse.
9	Galop.	19	Polka.
10	Lanciers.	20	Valse.

Le quadrille d'ouverture a été dansé entr'autres par Son Excellence le gouverneur-général et Mme Masson, Son Honneur le lieutenant gouverneur et la marquise de Lansdowne, l'hon. sénateur Pelletier et lady Florence Streatfield, l'hon. John Baring et lady Evelyn Fitzmaurice, fille aînée de Son Excellence, l'hon. juge Routhier et Mme Casault, l'hon. juge Casault et Mme Pelletier, le lieut.-colonel Duchesnay et Mme Short, le lieut. colonel Turnbull et Mme Colin Sewell.

A minuit, le menu suivant a été servi :

CONSOMMÉ

Saumon à la Tartare.
Côtelettes d'Agneau en Chaufroid.
Escaloppes de Foie Gras à la Strasbourgeoise.
Suprême de Filets de Perdreaux aux Truffes.
Ballotines de Volaille aux Pistaches.
Chaufroid de Poulet.
Langue Découpée à l'Aspic.
Salade de Volaille. Terrine de Bécassines.
Mayonnaise de Homard.
Poulets et Perdrix découpés.
Galantine à la Gelée.
Jambon,
Bœuf Epicé.
Dinde Rôties.
Ronde de Bœuf à l'Anglaise.
Pâtés de Gibier.
Petits Pains Fourrés, Sandwiches Variés,

ENTREMETS

Pyramides et Croquenbouches Variés.
Charlottes Russes.
Gelées Variées.
Crêmes Bavaroises.
Pâtisserie Assortie.
Glaces, Vanille et Fraise

La danse a continué ensuite jusqu'à trois heures.

Voleurs précoces

Hier soir, des gamins sont entrés sans frapper chez un citoyen de la côte Lamontagne, et ont fait main basse sur un habit accroché dans le passage. Ils allaient se retirer avec leur butin, lorsqu'une personne de la maison les a surpris. Les précoces vauriens n'ont nullement perdu contenance à cette apparition intempestive ; ils ont prestement jeté l'habit dans un coin et ont demandé avec un aplomb magnifique si ce n'était pas là chez M. un tel. En face d'une telle effronterie on s'est contenté de leur fermer la porte au nez.

La musique ambulante

Les résidents de la rue Richelieu ont été favorisés hier soir d'une sérénade ébouriffante qui a procuré à foule de gamins des moments de grande réjouissance, et qui leur a fourni en outre l'occasion de faire un tapage infernal à peine dominé par les notes vives de l'instrument.

La musique dont il s'agit n'est autre qu'un piano mécanique manœuvré par deux citoyens déguenillés du beau ciel bleu d'Italie. L'un passe le chapeau d'un air séduisant ; l'autre d'une main tourne la manivelle avec volubilité en essuyant avec son autre main les sueurs qui inondent son visage grillé par le soleil. Ah ! ce pauvre diable, comme il gagne bien les rares sous qui tombent dans la sébile !

Des indignités

On nous dit que certains charretiers qui stationnent le long du mur d'enceinte du terrain des Jésuites ont des notions très élastiques sur la décence et qu'ils s'exposent trop librement à la vue des passants. Que l'on y voie donc !

Les tribunaux

Trois matelots qui ont fêté un peu trop bruyamment leur première descente à terre, ont été acquittés par le recorder.

A la cour de police un aubergiste de la Basse-Ville nommé Laflamme, est poursuivi pour n'avoir pas de licence. Il doit confesser jugement demain.

Alarme de feu

Ce matin, une alarme a été sonnée à la boîte 56, pour un feu de cheminée au quartier Montcalm.

Gravement malades

M. le notaire Henri Bolduc, du faubourg St. Jean, qui s'était assez bien rétabli d'une première attaque de paralysie, a eu une rechute qui menace d'être fatale.

Vente par le Shérif

La manufacture de tissus de Québec, située à la Pointe aux Lièvres, sur le bord de la rivière St. Charles, sera vendue à l'enchère, au bureau du shérif, le vendredi 18 du courant, à dix heures

Sauvetage héroique

On nous informe qu'un de ces soirs, un jeune garçon de table de l'hôtel Lizotte, à l'île d'Orléans, a effectué un sauvetage au risque de sa propre vie. Un navigateur était tombé à l'eau en débarquant de chaloupe, et après avoir surnagé quelques instants, il allait disparaître probablement pour toujours, lorsque le jeune homme s'est bravement jeté à la nage et a réussi à le sauver. Nous regrettons de ne pas connaître le nom de ce héros, afin de le livrer à la publicité.

Nouvelle fanfare

La paroisse de St Jean l'Evangéliste, comté de Bonaventure, vient de faire un nouveau pas dans la voie du progrès. Il y a à peine un mois, elle formait un club littéraire et musical, sous la direction de son digne et dévoué curé, M. l'abbé David LeBel, et voici qu'elle vient de faire l'acquisition d'une fanfare composée de huit magnifiques instruments de bande, achetés chez MM. Lavigne et Lajoie, à Montréal

Ceci prouve une fois de plus que les citoyens de St. Jean l'Evangéliste savent apprécier et goûter les bienfaits de la véritable éducation, et comprennent qu'en y joignant l'utile à l'agréable, ils acquerront le goût du beau et du bien.

Decision importante

Vu les grandes fêtes et réjouissances qu'occasionnent l'élévation de notre digne archevêque au cardinalat, ce qui aura certainement pour effet d'attirer sur notre ville un grand nombre d'étrangers et de gens de la campagne, j'ai décidé de réduire encore le prix de mes marchandises, ce qui me mets en position d'affirmer que je vends les marchandises ci-dessous mentionnées meilleur marché que n'importe où ailleurs.

Tweeds.

Tweed depuis 35 cts à 2.50 et spécialement un grand lot valant $1.00 pour 75 cts, ainsi que les serges et draps dans tous les prix.

Hardes faites.

Un grand asortiment de hardes faites dans toutes les grandeurs, et aussi une spécialité d'habillements complets en tweed tout laine pour $5.00.

Chemises.

Chemises blanches et de couleur dans toutes les grandeurs, que je vends pour 45 cts. en montant.

Specialite.

Mais je désire spécialement attirer l'attention de mes nombreuses pratiques et du public en général sur un grand lot de Jerseys que je vendais de $2.75 à $3.00 que j'ai maintenant réduits à $1.25 et $2.00.

Dentelles.

Un grand lot de dentelles de fil et soie blanches et de couleur valant 25 à 70c, que j'offre pour 10 et 15 cts. la verge.

Extraordinaire.

J'ai aussi un grand lot de flannelle, 3,000 vgs valant de 25 cts à 75 cts dans toutes les couleurs que j'offre à 10 cts, 25 cts. et 30 cts.

Nouvelle.

Notre grand lot de chapeaux de paille pour dames a aussi été réduit tout au même prix, c'est-à-dire nous donnons le choix sur un assortiment de 50 douzaines dans toutes les formes et couleurs pour 50 cts chaque.

Pluie et Soleil.

Nous avons un bel assortiment de Parapluies que je garantirai pour vous mettre à l'abri de la pluie, et un assortiment considérable d'Entoucas, satin noir et de couleurs, en dentelles, en serge et en soie, pour garantir contre les ardeurs du soleil.

Garnitures.

Nous avons aussi un assortiment complet dans les garnitures, tels que pompons, plumes, pluches, velour, gaujé, dentelles, épingles, rubans, etc. Enfin tous nos départements sont aux complets et nos marchandises marquées à des prix défiant toute compétition.

Tout en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général pour l'encouragement que j'ai reçu d'eux, j'aime à les inviter tout spécialement à venir me voir afin de se convaincre par eux-mêmes de la vérité de ce qui est dit plus haut.

P. C. D'AUTEUIL,
123, Rue Saint Joseph.

VENTE à L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & Cie.

Encan de meubles très élégants, tapis, voitures de famille, harnais, etc.

Par Oct. LEMIEUX & Cie.

JEUDI LE 17 JUIN

A notre salle, 253, Rue et Faubourg St-Jean.

Magnifique ameublement de salon couvert en soie et velour cramoisi, set de salon couvert en peluche rouge, set de parloir couvert en crin, chaises de salon montées sur broches et couvertes en soie et velours, tapis de salon magnifique sideboard avec glace biseautée et dessus en marbre, sideboard en noyer noir tables en marbre, jardinière dessus en marbre, ameublement de chambre à coucher très riche composé de sept pièces avec glaces anglaises, marbre et chaises couvertes en soie, ameublement de chambre à coucher en noyer noir avec poli français, aussi en frêne

— AUSSI —

Une magnifique voiture de famille (Rokeway) presque neuve, harnais argenté, etc.

Le tout sera vendu JEUDI le 17 JUIN à notre salle 253 rue et faubourg St Jean.

Les meubles sont très élégants et d'un fini parfait et sont sans contredit les plus beaux qui puisse se trouver à Québec.

Tout sera vendu absolument sans réserve et sera visible Mercredi le 16 de 2 à 5 hrs

La vente commencera à 2 heures précises

OCT. LEMIEUX & Cie.

☞ Une visite est sollicitée afin de voir ces ameublements nouveaux de chambres à coucher.

NAISSANCE

LAPOINTE—Ce matin, Madame Lt. L. A. Lapointe, un fils. c. c.

DECES

GRENIER—A St. Sauveur, le 9 du courant, à l'âge de 7 mois, Marie Louise Bézimire, Alice, enfant de M. Edouard Grenier, briqueteur.

Elle sera inhumée vendredi après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de maison mortuaire, 8, rue Ovide, à 3½ heures. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FALARDEAU.—Marie-Rose-Anna, enfant de Sieur Jean-Bte. Falardeau, décédée le 10 du courant, à l'âge de 7 mois et 6 jours.

Elle sera inhumée samedi, à 4 heures P. M.

Le convoi laissera la demeure paternelle, No. 81, rue St. Ours, à 3½ heures P. M., pour l'église St. Sauveur.

Parents et amis sont priés d'assister à la sépulture sans autre invitation. c. c.

LORTIE—A Ste. Foye, le 10 du courant, à l'âge de 42 ans, Dame Marie Délima DeVillers, épouse de feu sieur Edmond Lortie. Elle laisse pour déplorer sa perte 7 enfants qui la regretteront longtemps.

Ses funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'église Ste. Foye. Le convoi partira de la maison mortuaire, à 7½ heures. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Demande a emprunter

Une Communauté Religieuse désire emprunter VINGT MILLE DOLLARS, pour un nombre d'années avec faculté de pouvoir rembourser par somme pas moindre de $1,000, sur ce notice. S'adresser par lettre au bureau de ce journal.

10 juin 1886—3f 622

Grande Attraction
— ET —
Grande Excitation

AU MAGASIN DE

A. T. CONSTANTIN & Cie.

RUE ST-JEAN

VENEZ ET VOYEZ L'UN DES FONDS de commerce les plus considérables de Cachemires noirs tout laine venant d'être reçus d'Europe, importés directement par eux et vendus à **si bas prix** qu'il n'y a que ceux qui les ont achetés qui puissent les apprécier. Nos meilleurs clients nous demandent d'annoncer ce fonds de commerce pour que le public le connaisse.

NOS COTONS DES INDES blancs CINQ CENTS sont incomparables.

Nos ETOFFES à ROBES, à partir de HUIT CENTS ne se surpassent pas.

Nos TWEEDS ont acquis la meilleure réputation et ont donné lieu aux ventes les plus considérables qui aient été faites ce printemps dans la rue St-Jean.

En jetant un coup d'œil dans nos vitrines éclairées à la lumière électrique on verra les bas prix extraordinaires de nos habillements de tweeds à bon marché de SEPT PIASTRES, HUIT et DIX PIASTRES.

Nos CHAPEAUX de PAILLE de TROIS à CINQ CENTS.

Notre *job* de Dentelles, 5,000 vgs. de DEUX à CINQ CENTS.

Toiles pour fenêtres, de QUATRE à HUIT CENTS.

☞ N'oubliez pas

A. T. Constantin & Cie.

RUE ST-JEAN.

22 mai 1886.—1m 546

Dr. G. Arth. Delisle,

MÉDECIN-CHIRURGIEN

GRADUÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

80 RUE RICHELIEU, FAUBOURG ST-JEAN.

HEURES DE BUREAU

☞ Matin 7 à 9, Midi 12 à 2, Soir 6 à 8.

2 juin 1886—1m 592

Ligne de Ste.-Anne

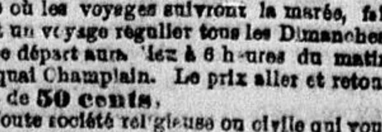

A partir de JEUDI le 27 Mai courant le vapeur "**BROTHERS**" fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours à 6½ a. m., excepté les MARDIS et SAMEDIS où les voyages suivront la marée, faisant un voyage regulier tous les Dimanches

Le départ aura lieu à 6 heures du matin du quai Champlain. Le prix aller et retour sera de **50 cents**.

Toute société religieuse ou civile qui voudrait organiser un pélérinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses, en s'adressant au capitaine du vapeur.

ELZÉAR FORTIER.

25 mai 1886—e-o 549

VENTE PAR LE SHERIF

No 926.

DAVID BATTRAY, Demandeur;
vs
SARAH EDITH YOUNG et autres, Défendeurs.

Par encan seront vendus Lundi le 21ième jour de Juin 1886, à dix heures avant-midi au Bureau du Shérif de la cité de Québec, les effets du dit Défendeur consistant en vingt-quatre parts du fond capital de la Compagnie du Gaz de Québec, le tout saisis sous exécution.

J. RICHARD,
Huissier du Shérif.

9 juin 1886—2f 616

DEMANDE

On demande immédiatement un bon compagnon barbier. On donnera de bons gages. S'adresser à

J. A. LAPOINTE, Barbier,
69, rue St-George,
Faubourg St Jean

9 juin 1886—2f 617

HUILE ASTRALE DE PRATT!

LE MEILLEUR LUMINAIRE SOUS tous les rapports.

Le plus sûr, le plus clarifié et le moins dangereux pour l'usage domestique.

C'est donc folie d'exposer la vie des gens et la propriété en employant un luminaire de qualité inférieure, quand on peut se procurer à si bon marché

L'HUILE ASTRALE DE PRATT!

☞ Ayez soin d'acheter la véritable.

A VENDRE EN GROS CHEZ

C. PEVERLEY,

68½, Rue St-PIERRE.

9 juin 1886.

Ferrage des Chevaux.

M. A. POULIOT, rue du Pont, St-Roch, est chargé par contrat de ferrer les chevaux de la Compagnie des Chars Urbains de cette ville, et il a toujours jusqu'à présent donné la plus grande satisfaction à cette compagnie. M. Pouliot est un excellent ouvrier et a de bons employés sous ses ordres ; il mérite, croyons nous, le patronage public.

9 juin 1886—1s 615

BARRE A VENDRE

POUR ARGENT COMPTANT.

Une magnifique BARRE avec le poste No. 26 Côte d'Abraham, à vendre à bonnes conditions.

S'adresser à
FRS. GIRARD, Hôtelier.
26 Côte d'Abraham

8 juin 1886—3fp. 607

A VENDRE

Un POÊLE A L'HUILE DE CHARBON, à brûleur circulaire, ayant servi une saison. Très effectif pour une famille. Visible chez le

Dr CASGRAIN,
No. 17, rue St Jean

8 juin 1886—1s 606

Ouvriers demandés

Le soussigné a entrepris de tirer les joints du Palais de Justice, et il a besoin immédiatement de six ouvriers.

S'adresser à
JOSEPH DANIEL, Maçon.
No 19, Rue St-Ours, St-Sauveur.

8 juin 1886—2f 611

HOTEL CHARTRAIN

64—RUE DU PONT—64

M. E. CHARTRAIN profite de l'ouverture de son nouvel Hôtel, 64 rue du Pont, St-Roch, pour remercier ses amis et le public du patronage libéral qu'ils lui ont accordé ci-devant. Il sollicite de leur part par la même occasion, l'encouragement qu'il s'efforcera de mériter en tenant sa maison sur le meilleur pied possible. Sa nombreuse clientèle trouvera toujours à son Hôtel, le meilleur choix de vins et liqueurs et les cigares des meilleures marques.

29 mai 1886.—15j

OCTAVE PLANTE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il vient d'agrandir son établissement, aux numéros 44 et 48 rue St-Georges, où il tiendra toujours un grand assortiment d'articles de ferblanterie pour familles, etc. Il profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui lui ont accordé leur patronage jusqu'à ce jour.

La plus grande attention sera apportée à tout ouvrage en dehors tels que plombage pour aqueduc et gaz, couvertures en ferblanc et en tôle, dalles, gouttières, etc., et aussi pour le posage d'appareils de chauffage à l'eau chaude et à l'air chaud. Il tiendra de plus un assortiment de poêles de toute sorte, choisis dans les meilleurs établissements canadiens, avec tous les ustensiles concernant cette ligne.

Une visite est respectueusement sollicitée.

3 mai 1886—2m 450

Avis aux entrepreneurs

ON RECEVRA à ce bureau, jusqu'à VENDREDI le 2 JUILLET prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour la fourniture du charbon pour l'usage des Edifices Publics à Ottawa."

On pourra voir le devis et obtenir des formules de soumission ainsi que toute information nécessaire à commencer de Mardi le 15 courant, à ce bureau, ou chez Jas. Nelson, architecte, Montréal, ou au bureau des Travaux Publics Fédéraux, Edifice du Bureau de Poste, Québec.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque *accepté* fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publique pour la somme de $200 00. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 7 Juin 1886.

10 juin 1886—3f e o 1f cl 113

L. Z. TRUDEL

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR.

No 241 rue et faubourg St-Jean

Le soussigné informe ses pratiques et le public en général qu'il a toujours en main un grand assortiment d'ustensiles émaillés, ferblanterie pressée de toute sorte, en ce qui concerne cette branche de commerce.

M. TRUDEL profite aussi de cette circonstance pour remercier cordialement tous ceux qui lui ont accordé leur patronage jusqu'à ce jour et espère par la ponctualité qu'il mettra à remplir les ordres qui lui seront confiés à l'avenir à continuer à le mériter. La plus grande attention sera apportée à tout ouvrage en dehors, tels que plombage pour l'aqueduc et gaz, couvertures en ferblanc et en tôle, dalles, gouttières, etc, à des prix très modérés.

Le soussigné emploie les meilleurs ouvriers à son établissement.

15 mai 1886— m 5 8

MEDAILLE-SOUVENIR

AVEC LA BIENVEILLANTE PERMISSION de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Québec, j'ai fait frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de la grande faveur qui vient d'être accordée au pays tout entier dans la personne de Mgr E. A. Taschereau.

Cette médaille porte d'un côté l'effigie de Son Eminence et sur le revers les armes de l'Archidiocèse.

A vendre chez les principaux horlogers.

Prix - - - - - - - - - 25 cents

Faite en or fine et en argent à ordre

☞ Un escompte aux agents sur l'achat d'une douzaine ou plus.

En gros seulement par,

G. SEIFERT

BAZAR EUROPEEN

84, RUE LA FABRIQUE.

5 juin 1886

AVIS IMPORTANT.

LE SOUSSIGNÉ se fait un devoir d'avertir ses amis et le public de la ville comme de la campagne qu'il ne discontinue pas d'exercer le métier de barbier et perruquier, comme beaucoup l'ont dit ou supposé ; plus que jamais il continue, non dans la rue du Pont comme autrefois, mais bien dans la rue

ST-JOSEPH, ST-ROCH, No 140,

où il tient un atelier de première classe. Salle privée pour dames et teintures. Satisfaction garantie. Propreté et politesse soignée.

Les Dames trouveront à cet établissement un assortiment de cheveux et tout ouvrage fait à ordre.

U. Michaud & Cie.

Près du bloc J. B. Laliberté. } Perruquier et barbier, No 140 rue St-Joseph, Saint-Roch, Québec.

☞ Une visite est sollicitée.

29 mai 1886—1m 576

NOUVEAU MAGASIN!

J. E. Comtois

Vient d'ouvrir au

No 91 Rue St-Joseph, St-Roch

Un grand Magasin de Chaussures où les cultivateurs, les ouvriers et le public en général pourront acheter d'excellentes chaussures à bon marché.

ASSORTIMENT COMPLET

Chaussures de toutes sortes, faites sur commandes et dans les derniers goûts.

Réparations faites à bref délai

☞ On sollicite respectueusement une visite.

12mai 1886—1m 500

Trois maisons a louer

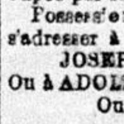

LES TROIS MAISONS de première classe suivantes :

No 65, Grande Allée, ci-devant occupée par O. L. Richardson, écr.

No 67, Grande Allée, ci-devant occupée par Chs. U. Temple, écr

No 48, Rue Ste Geneviève, ci-devant occupée par feu Abraham Hamel, écuier.

Possession immédiate. Pour les conditions s'adresser à

JOSEPH HAMEL, Rue Dalhousie
Ou à ADOLPHE HAMEL, Rue Sous-le-Fort
Ou à C. LABRECQUE, Notaire, 18, Rue Buade.

25 mai 1886—1m 530

LES LUNETTES ET les LORGNONS de B. LAURANCE sont les seules véritables articles anglais sur le marché canadien. Ils sont recommandés par le Président du collège des Médecins-Chirurgiens de Québec et par le doyen de la faculté de médecine, de l'Université-Laval à Montréal.

Pour plus amples informations on pourra s'adresser à

G. SEIFERT,
Bijoutier,
Rue la Fabrique,
Ou à EMILE JACOT,
Bijoutier,
159, rue St-Joseph, Québec,

7 juin 1886— 605

DEMANDE

On demande immédiatement une bonne modiste capable de tailler et ajuster. AUSSI : des couturières.

S'adresser à
Mme HECTOR PAGEAU,
25 rue St Vallier, St-Sauveur.

5 juin 1886—3j

Dr. J. A. Marcoux

MÉDECIN-CHIRURGIEN

Gradué de l'Université-Laval.

— COIN DES RUES —

ST-OURS ET ST-VALIER

Ancienne résidence de feu le Dr Dion.

HEURES DE BUREAU.—7 à 10 hrs. A. M., 1 à 2 hrs. P. M., 6 à 8 P. M.

2 juin 1886—1m 593

PENSION

UN JEUNE MONSIEUR qui désirerait passer l'été à la campagne ne pourrait faire mieux que de s'adresser par lettre à

L. E. P.

Barrière St-Louis.

Cette pension se trouve à deux minutes de marche de la barrière.

1 juin 1886—6 586